



2^{ème} section

Dossier n° 2024-0029

Avis du 26 juin 2024

Communauté de communes du pays rethélois

Budget non adopté

Article L. 1612-2 du code général des collectivités territoriales

LA CHAMBRE RÉGIONALE DES COMPTES GRAND EST

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L. 1612-2, L. 1612-9, L. 1612-19, L. 1612-20 et R. 1612-8 à R. 1612-18 ;

Vu le code des juridictions financières, notamment ses articles L. 211-11, L. 232-1 et L. 244-1 ;

Vu les lois et règlements relatifs aux budgets des collectivités territoriales et de leurs établissements publics ;

Vu l'arrêté du président de la chambre régionale des comptes Grand Est fixant la composition des sections et l'arrêté portant délégation de signature aux présidents de section ;

Vu la lettre du 27 mai 2024, enregistrée au greffe le même jour, par laquelle le préfet des Ardennes a saisi la chambre régionale des comptes Grand Est sur le fondement de l'article L. 1612-2 du code général des collectivités territoriales, afin qu'elle formule des propositions pour le règlement du budget primitif 2024 du budget principal et des budgets annexes de la communauté de communes du pays rethélois ;

Vu la lettre du 28 mai 2024, par laquelle la présidente de la 2^{ème} section a informé l'ordonnateur de la communauté de communes du pays rethélois de la mise en œuvre de la procédure de contrôle des actes budgétaires et l'a invité à présenter, avant le 10 juin 2024, ses observations à la chambre, dans les conditions prévues aux articles L. 244-1 et R. 244-1 du code des juridictions financières.

Entendu le président de la communauté de communes le 21 juin 2024 ;

Vu l'ensemble des pièces du dossier ;

Vu les conclusions du ministère public ;

Après avoir entendu Mme Virginie DUHAMEL-FOUET, première conseillère, en son rapport, et après en avoir délibéré en séance de section, conformément à la loi, dans la formation suivante :

- Mme Sophie PISTONE, présidente de section, présidente de séance,

- Mme Virginie DUHAMEL-FOUET, première conseillère, rapporteure ;
- Mme Magalie WEISTROFFER, première conseillère ;
- M. Florent CHARLES, conseiller ;
- M. Mathieu PLÉSIAT, conseiller.

ÉMET L'AVIS SUIVANT

CONSIDÉRANT CE QUI SUIT

1 SUR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ET SON BUDGET

(1) La communauté de communes du pays rethélois (CCPR) résulte de la fusion au 1^{er} janvier 2014 de quatre communautés de communes du sud du département des Ardennes. Elle est composée de 65 communes pour 30 661 habitants¹.

(2) Établissement public de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité professionnelle unique (ou FPU, c'est-à-dire percevant l'ensemble de la fiscalité économique locale en lieu et place des communes membres), la communauté de communes exerce une vingtaine de compétences, dont notamment la gestion de l'eau potable et des déchets ménagers, les services scolaire (dont la construction de pôles scolaires) et périscolaire, la gestion d'équipements sportifs (dont un centre aquatique) et culturels, ainsi que les travaux et la gestion de plusieurs zones d'activités.

(3) Le budget de la communauté de communes du pays rethélois se compose d'un budget principal et de huit budgets annexes. Trois budgets annexes concernent des services publics industriels et commerciaux : les ordures ménagères, l'eau et l'assainissement non collectif (SPANC). Trois portent sur des zones d'activités : « Zones d'activités à vendre ou à louer », « Parc d'activités de Rethel » et « Zone d'activités Rethel Est », un sur le centre aquatique et le dernier sur une maison d'accueil rural pour les personnes âgées (« MARPA »).

¹ Population totale au 1^{er} janvier 2021, données INSEE janvier 2024.

2 SUR LA RECEVABILITÉ DE LA SAISINE

(4) L'article L. 1612-2 du CGCT dispose que : « *si le budget n'est pas adopté avant le 15 avril de l'exercice auquel il s'applique [...], le représentant de l'État saisit sans délai la chambre régionale des comptes qui, dans le mois, et par un avis public, formule des propositions pour le règlement du budget. Le représentant de l'État règle le budget et le rend exécutoire. Si le représentant de l'État dans le département s'écarte des propositions de la chambre régionale des comptes, il assortit sa décision d'une motivation explicite. À compter de la saisine de la chambre régionale des comptes et jusqu'au règlement du budget par le représentant de l'État, l'organe délibérant ne peut adopter de délibération sur le budget de l'exercice en cours. [...]* ».

(5) Par lettre du 27 mai 2024 susvisée, enregistrée au greffe de la chambre le même jour, le préfet du département des Ardennes a saisi la chambre régionale des comptes au titre de l'article L. 1612-2 du CGCT sur le constat du défaut d'adoption du budget primitif 2024 du budget principal de la communauté de communes du pays rethélois. Il a qualité pour agir.

(6) La communauté de communes du pays rethélois relève du ressort territorial de la chambre régionale des comptes Grand Est tel que défini à l'article R. 212-1 du code des juridictions financières. Elle est donc compétente pour se prononcer.

(7) Le conseil communautaire réuni le 14 mai 2024 a refusé d'adopter le budget primitif 2024 du budget principal de la communauté de communes du pays rethélois par 67 voix contre, 19 voix pour et 2 abstentions. Ainsi, en l'absence de vote du budget à la date fixée par la loi, c'est à bon droit que le préfet des Ardennes a saisi la chambre régionale des comptes Grand Est.

(8) Aux termes de l'article R. 1612-8 du code général des collectivités territoriales, le délai d'un mois dont dispose la chambre régionale des comptes pour formuler des propositions court à compter de la réception au greffe de l'ensemble des documents dont la production est nécessaire pour établir le budget. Au cas d'espèce, l'ensemble des justifications et documents prévus au dernier alinéa de l'article R. 1612-16 du CGCT ayant été reçu au greffe de la chambre le 27 mai 2024, la saisine est recevable et complète à compter de cette date.

3 SUR LA PROPOSITION DE RÈGLEMENT DU BUDGET PRIMITIF 2024

(9) Aux termes de l'article L. 1612-2 du code général des collectivités territoriales, il appartient à la chambre régionale des comptes de formuler des propositions pour le règlement du budget. Ces propositions doivent, en assurant la reprise des résultats antérieurs et le report des restes à réaliser, permettre le fonctionnement normal de la collectivité, le règlement des dépenses obligatoires et la poursuite des opérations engagées ou ayant reçu l'accord préalable de l'assemblée délibérante, ainsi que celles présentant un caractère d'urgence au regard de la sécurité des personnes ou des biens.

(10) Le budget à établir doit satisfaire aux conditions d'équilibre réel posées par l'article L. 1612-4 du code général des collectivités territoriales, à savoir l'équilibre respectif des sections de fonctionnement et d'investissement, la sincérité des inscriptions budgétaires ainsi que la couverture de l'annuité en capital de la dette par des ressources propres.

(11) Si le projet de budget primitif de l'exercice 2024 du budget principal a été rejeté, les budgets primitifs du même exercice des budgets annexes ont été adoptés par le conseil communautaire le 13 avril 2024.

(12) Cependant, en application du principe d'unité budgétaire et de l'article L. 2311-1 du code général des collectivités territoriales, le budget constitue un acte unique. La chambre régionale des comptes est donc fondée à formuler des propositions pour l'ensemble des actes budgétaires, y compris ceux adoptés par l'assemblée délibérante.

(13) Les budgets, principal et annexes, étant votés par chapitre, les dépenses et les recettes envisagées par la chambre sont proposées au niveau du chapitre, tel que défini par l'article D. 2311-4 du code général des collectivités territoriales, leurs montants étant arrondis à l'euro le plus proche. Il convient cependant de communiquer au préfet des Ardennes ainsi qu'au président de la communauté de communes le détail par article ayant fondé la proposition de la chambre.

(14) Les prévisions ont été établies par la chambre à partir des budgets primitifs des budgets annexes et du projet de budget primitif soumis au conseil communautaire du 14 mai 2024. Le montant de chaque article a été apprécié au regard du caractère obligatoire de la dépense ou du caractère certain de la recette, des éléments justificatifs fournis par l'ordonnateur, des engagements pris par l'organe délibérant ainsi que des consommations de crédits et de recettes des trois derniers exercices échus et de l'exercice en cours (consommation constatée par le service de gestion comptable de Rethel au 31 mai 2024).

(15) Dès qu'il aura retrouvé sa capacité à délibérer en matière budgétaire, le conseil communautaire pourra éventuellement compléter ou adapter les inscriptions budgétaires aux décisions de gestion qu'il aura arrêtées.

3.1 Sur la sincérité des restes à réaliser de l'exercice 2023

(16) Bien que la chambre ne soit pas saisie sur le fondement de l'article L. 1612-14 du code général des collectivités territoriales, une analyse des résultats cumulés à la fin de l'exercice 2022, et notamment de la sincérité des restes à réaliser en recettes et en dépenses d'investissement, est indispensable afin d'ouvrir au budget primitif les crédits nécessaires au financement des dépenses engagées.

(17) Selon l'article R. 2311-11 du code général des collectivités territoriales, « *Les restes à réaliser de la section d'investissement arrêtés à la clôture de l'exercice correspondent aux dépenses engagées non mandatées et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre. [...] Les restes à réaliser de la section de fonctionnement arrêtés à la clôture de l'exercice correspondent aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées ainsi qu'aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées. Ils sont reportés au budget de l'exercice suivant.* ».

(18) Seuls le budget principal et les budgets annexes eau et centre aquatique recensent des restes à réaliser (RAR) en dépenses d'investissement, à hauteur de 315 069,28 € pour le budget principal, 226 958,08 € pour le budget eau et 17 389,47 € pour le budget centre aquatique.

(19) Sur la base des informations recueillies, les restes à réaliser en dépenses d'investissement doivent être portés, au budget annexe eau à 327 501,78 €. Deux autres dépenses, relatives au schéma directeur, ont été engagées en 2023 mais non mandatées, pour un montant total de 100 543,70 €.

3.2 Sur les résultats de l'exercice 2023 et leur affectation

(20) Les comptes administratifs 2023 des budgets annexes ont été adoptés le 13 avril 2024 et les comptes de gestion 2023, conformes à l'exception de celui relatif au budget annexe « Zone à vendre ou à louer », ont été approuvés à cette même date.

(21) Alors que le compte de gestion 2023 du budget principal a été approuvé le 14 mai 2024, le compte administratif du même exercice a été rejeté.

(22) La chambre, saisie par le préfet des Ardennes sur le fondement de l'article L. 1612-12 du code général des collectivités territoriales, a constaté que les résultats de clôture des comptes administratifs et de gestion 2023 du budget principal et des budgets annexes « parc d'activités de Rethel », « zone d'activités de Rethel Est », « MARPA », « centre aquatique », « eau », « SPANC » et « ordures ménagères » étaient conformes.

(23) Elle a constaté que les résultats de clôture des comptes administratif et de gestion 2023 du budget annexe « zones d'activités à vendre ou à louer » n'étaient pas conformes, du fait d'une différence sur le montant des recettes de la section de fonctionnement de 2 432,88 €.

(24) Le conseil communautaire du pays rethélois a procédé à l'affectation des résultats de clôture de l'exercice 2023 des budgets annexes. Il a en revanche refusé d'affecter les résultats du budget principal.

(25) Après correction du montant des restes à réaliser sur le budget eau, les résultats cumulés de l'exercice 2023 s'établissent comme suit :

Tableau n° 1 : Les résultats de l'exercice 2023 des budgets de la CCPR

En €		BP	BA Centre aqua	BA MARPA	BA ZA Parc act.	BA ZA Rethel	BA ZA à vendre ou à louer
Section de fonctionnement (ou exploitation)	Recettes	19 693 002,43	22 046,46	89 933,22	5 326,97	891,35	143 809,20
	Dépenses	18 476 357,61	524 823,97	67 326,29	648 106,84	11 646	397 788,87
	Résultat N	1 216 644,82	- 502 777,51	22 606,93	- 642 779,87	- 10 754,65	- 253 979,67
	Résultat N-1 [-part affectée à l'investissement]	4 512 751,16	0	17 321,67	457 278,10	656 875,75	- 584 862,75
	Résultat cumulé	5 729 395,98	- 502 777,51	39 928,60	- 185 501,77	646 121,10	- 838 842,42
Section d'investissement	Recettes	6 651 137,79	134 114,76	77 750,57	237 419	0	307 850,10
	Dépenses	7 074 113,34	327 629,69	36 519,44	0	0	392 490,18
	Résultat N	- 422 975,55	- 193 514,93	41 231,13	237 419	0	- 84 640,08
	Résultat N-1	- 753 315,71	- 945 201,30	- 74 600,57	- 392 273,27	- 1 889 378,24	- 1 810 443,67
	Résultat cumulé	- 1 176 291,26	- 1 138 716,23	- 33 369,44	- 154 854,27	- 1 889 378,24	- 1 895 083,75
	Solde RAR	- 315 069,28	- 17 389,47	0			
	Besoin de financement	- 1 491 360,54	- 1 156 105,70	- 33 369,44		- 1 889 378,24	
c/1068	1 491 360,54		33 369,44				
Résultat global de clôture (hors RAR)		4 553 104,72	- 1 641 493,74	6 559,16	- 340 356,04	- 1 243 257,14	- 2 733 926,17
En €		BA OM		BA Eau		BA SPANC	
Section de fonctionnement (ou exploitation)	Recettes	4 032 943,72		2 484 547,67		69 572,50	
	Dépenses	3 637 894,28		2 253 288,21		123 112,49	
	Résultat N	395 049,44		231 259,46		- 53 539,99	
	Résultat N-1 [-part affectée à l'investissement]	- 25 682,70		1 025 677,31		- 19 410,17	
	Résultat cumulé	369 366,74		1 256 936,77		-72 950,16	
Section d'investissement	Recettes	0		999 325,01		0	
	Dépenses	0		1 661 725,32		22 240	
	Résultat N	0		- 662 400,31		- 22 240	
	Résultat N-1	3 590		611 468,16		23 182,83	
	Résultat cumulé	3 590		- 50 932,15		942,83	
	Solde RAR			- 226 958,08			
	Besoin de financement			- 277 890,23			
c/1068			277 890,23				
Propositions CRC	RAR dépenses			- 327 501,78			
	Besoin de financement			- 378 433,93			
	c/1068			378 433,93			
Résultat global de clôture (hors RAR)		372 956,74		1 206 004,62		- 72 007,33	

Source : CRC Grand Est d'après les comptes de gestion et comptes administratifs 2023

(26) Il y a lieu de procéder à l'affectation des résultats dans les conditions prévues aux articles L. 2311- 5, R. 2311-11 et R. 2311-12 du code général des collectivités territoriales. Le résultat de la section de fonctionnement correspond à l'excédent ou au déficit de l'exercice. Pour son affectation, il est cumulé avec le résultat antérieur reporté à l'exclusion des restes à réaliser. Lorsqu'il s'agit d'un excédent, il est affecté en priorité en réserves pour la couverture du besoin

de financement de la section d'investissement apparu à la clôture de l'exercice précédent ; pour le solde, en excédent de fonctionnement reporté ou en dotation complémentaire en réserves. Lorsqu'il s'agit d'un déficit, il est ajouté aux dépenses de fonctionnement de l'exercice.

(27) Le résultat de clôture du budget principal fait apparaître un excédent de fonctionnement de 5 729 395,98 € et un déficit d'investissement de 1 176 291,26 €. Compte tenu du besoin de financement de la section d'investissement du budget principal, l'excédent de la section de fonctionnement doit être affecté pour un montant de 1 491 360,54 € en réserves (compte 1068). Le solde de 4 238 035,44 € peut être repris en excédent de fonctionnement reporté au R002.

(28) Le résultat de clôture du budget annexe centre aquatique fait apparaître un déficit de fonctionnement de 502 777,51 € et un déficit d'investissement de 1 138 716,23 €. En l'absence d'excédent de la section de fonctionnement, la totalité du résultat de fonctionnement cumulé doit être repris en déficit de fonctionnement reporté au D002 et le résultat d'investissement doit être repris en totalité en déficit d'investissement au D001.

(29) Le résultat de clôture du budget annexe MARPA fait apparaître un excédent de fonctionnement de 39 928,60 € et un déficit d'investissement de 33 369,44 €. Compte tenu du besoin de financement de la section d'investissement, l'excédent de la section de fonctionnement doit être affecté pour un montant de 33 369,44 € en réserves (compte 1068) et le solde de 6 559,16 € peut être repris en excédent de fonctionnement reporté au R002.

(30) Le résultat de clôture du budget annexe ZA parc d'activités Rethel fait apparaître un déficit de fonctionnement de 185 501,77 € et un déficit d'investissement de 154 854,27 €. La totalité du résultat de fonctionnement cumulé doit être repris en déficit de fonctionnement reporté au D002 et le résultat d'investissement doit être repris en totalité en déficit d'investissement au D001.

(31) Le résultat de clôture du budget annexe ZA Rethel fait apparaître un excédent de fonctionnement de 646 121,10 € et un déficit d'investissement de 1 889 378,24 €. Cependant, en raison de la nature du budget (zone d'activités), l'excédent de la section de fonctionnement ne doit pas être affecté à la section d'investissement et le résultat de fonctionnement doit être repris en déficit de fonctionnement reporté au D002 et le résultat d'investissement doit être repris en totalité en déficit d'investissement au D001.

(32) Le résultat de clôture du budget annexe ZA zones d'activités à vendre ou à louer fait apparaître un déficit de fonctionnement de 838 842,42 € et un déficit d'investissement de 1 895 083,75 €. La totalité du résultat de fonctionnement cumulé doit être repris en déficit de fonctionnement reporté au D002 et le résultat d'investissement doit être repris en totalité en déficit d'investissement au D001.

(33) Le résultat de clôture du budget annexe ordures ménagères fait apparaître un excédent d'exploitation de 369 366,74 € et un excédent d'investissement de 3 590 €. La totalité du résultat d'exploitation cumulé peut être repris en excédent d'exploitation reporté au R002 et le résultat d'investissement doit être repris en totalité en excédent d'investissement au R001.

(34) Le résultat de clôture du budget annexe eau fait apparaître un excédent d'exploitation de 1 256 936,77 € et un déficit d'investissement de 50 932,15 €. Compte tenu du besoin de financement de la section d'investissement, l'excédent de la section d'exploitation doit être affecté pour un montant de 378 433,93 € en réserves (compte 1068) et le solde de 976 046,54 € peut être repris en excédent d'exploitation reporté au R002.

(35) Le résultat de clôture du budget annexe assainissement non collectif fait apparaître un déficit d'exploitation de 72 950,16 € et un excédent d'investissement de 942,83 €. La totalité du résultat d'exploitation cumulé doit être repris en déficit d'exploitation reporté au D002 et le résultat d'investissement doit être repris en totalité en excédent d'investissement au R001.

3.3 Sur les propositions de règlement du budget annexe « ordures ménagères » pour 2024

(36) L'objet principal du budget annexe ordures ménagères est de verser une contribution au syndicat intercommunal auquel la communauté de communes a transféré l'exercice de ses compétences en matière de collecte et de traitement des déchets, et d'encaisser les recettes liées à la redevance d'enlèvement des ordures ménagères.

(37) La section d'investissement ne porte aucune dépense et n'enregistre aucune recette, à l'exception de l'excédent reporté d'année en année pour un montant total de 3 590 €.

(38) Il résulte de ce qui précède que le montant prévisionnel des recettes d'investissement peut être arrêté à la somme de 3 590 €.

3.3.1 Sur les dépenses d'exploitation

(39) Au chapitre 011 « charges à caractère général », il convient de ramener la somme prévue de 42 000 € à 29 500 € au regard des crédits consommés au cours des trois derniers exercices au compte 6236 « catalogues et imprimés ».

(40) Au chapitre 012 « charges de personnel et frais assimilés », il convient de ramener la somme prévue de 100 000 € à 90 000 € au regard des prévisions de masse salariale refacturée par le budget principal aux budgets annexes.

(41) Au chapitre 65 « autres charges de gestion courante », la prévision établie à 3 725 000 € peut être maintenue au regard de la contribution appelée par le SICOMAR et des prévisions relatives aux créances éteintes d'une part et admises en non-valeur d'autre part.

(42) Au chapitre 67 « charges exceptionnelles », la prévision établie à 13 000 € peut être maintenue au regard du risque d'annulation de titres sur les exercices antérieurs.

(43) Il résulte de ce qui précède que le montant prévisionnel des dépenses d'exploitation peut être arrêté à la somme de 3 857 500 €.

3.3.2 Sur les recettes d'exploitation

(44) Au chapitre 70 « vente de produits fabriqués, prestations », la prévision liée à la redevance d'enlèvement des ordures ménagères peut être maintenue au regard du montant encaissé en 2023 et de la hausse de certains tarifs en 2024.

(45) Compte tenu du résultat reporté, le montant prévisionnel des recettes d'exploitation peut être arrêté à la somme de 4 407 367 €.

3.3.3 Conclusion

(46) Le budget annexe « ordures ménagères » peut être arrêté à 4 410 957 € de recettes pour des dépenses de 3 857 500 €, soit un excédent global de 553 457 €.

(47) Cette proposition respecte les conditions d'équilibre prévues aux articles L. 1612-4, L. 1612-6 et L. 1612-7 du code général des collectivités territoriales, puisque n'est pas considéré comme étant en déséquilibre un budget dont les sections d'exploitation et d'investissement comportent des excédents. Ceux-ci sont justifiés en prévision d'une augmentation à venir de la contribution au syndicat intercommunal de collecte des ordures ménagères (SICOMAR) pour le financement d'investissements, afin de ne pas faire peser une augmentation brutale des tarifs sur les redevables.

3.4 Sur les propositions de règlement du budget annexe « eau » pour 2024

3.4.1 Sur les dépenses d'investissement

(48) Au chapitre 21 « immobilisations corporelles », la prévision établie à 2 000 € peut être maintenue.

(49) Il convient de ramener la somme de 1 387 183 € prévue pour le « total des opérations d'équipement » à 1 202 727 €, au regard des opérations déjà engagées et de la capacité de la communauté à les mener d'ici la fin de l'exercice appréciée sur la base des échanges avec l'ordonnateur.

(50) Au chapitre 13 « subventions d'investissement », la prévision établie à 25 033 € peut être maintenue. Ce sont des restes à réaliser correspondant au remboursement d'une subvention à l'agence de l'eau pour une étude non réalisée.

(51) Au chapitre 16 « emprunts et dettes assimilées », au regard des tableaux d'amortissement, il convient de ramener la somme prévue de 122 322 € à 105 000 €.

(52) Au chapitre 040 « opérations d'ordre transfert entre sections », la prévision établie à 149 134 € peut être maintenue.

(53) Il convient d'inscrire 50 932 € au compte D001 « déficit d'exécution reporté ».

(54) Il résulte de ce qui précède que le montant prévisionnel des dépenses d'investissement peut être arrêté à la somme de 1 534 826 €.

3.4.2 Sur les recettes d'investissement

(55) Au chapitre 13 « subventions d'investissement », il convient de porter la somme de 829 527 € prévue au projet à 829 564 € au regard des pièces justificatives fournies.

(56) Au compte 1068 « réserves », il convient de porter la somme de 277 890 € prévue au budget à 378 434 € au regard du besoin de financement de la section d'investissement.

(57) Au chapitre 021 « virement de la section d'exploitation », le montant de 103 392 € doit être ramené à 94 463 € au regard de la capacité de la section d'exploitation.

(58) Au chapitre 040 « opérations d'ordre transfert entre sections », la prévision de 768 089 € peut être maintenue.

(59) Il résulte de ce qui précède que le montant prévisionnel des recettes d'investissement peut être arrêté à la somme de 2 070 550 €, et la section d'investissement présenterait un excédent de 535 724 €, nécessaire au financement d'indispensables investissements futurs à la fois pour rétablir la qualité de l'eau (traitement des pesticides et des nitrates) et pour sécuriser les unités de distribution².

3.4.3 Sur les dépenses d'exploitation

(60) Au chapitre 011 « charges à caractère général », il convient de ramener la somme de 1 601 605 € prévue au projet à 1 552 965 €.

(61) Au chapitre 012 « charges de personnel et frais assimilés », la prévision de 486 516 € n'appelle pas d'observation et peut être maintenue.

(62) Au chapitre 014 « atténuations de produits », la prévision de 271 388 € n'appelle pas d'observation et peut être maintenue.

(63) Au chapitre 65 « autres charges de gestion courante », la prévision de 21 576 € peut être ramenée à 21 566 €.

(64) Au chapitre 66 « charges financières », la prévision de 18 114 € est conforme aux tableaux d'amortissement et peut être maintenue.

(65) Au chapitre 67 « charges exceptionnelles », il convient de ramener la somme de 75 560 € prévue au projet à 35 560 €, la communauté de communes s'étant vu accorder une remise gracieuse de la part de l'agence de l'eau pour plusieurs pénalités d'un montant total de près de 40 000 €.

(66) Au chapitre 68 « dotations aux provisions et dépréciations », la prévision de 149 513 € n'appelle pas d'observation et peut être maintenue.

(67) Au chapitre 023 « virement à la section d'investissement », la somme de 103 392 € prévue au projet doit être ramenée à 94 463 €.

² Les unités de distribution (UDI) sont un ensemble de canalisations de distribution de l'eau potable au sein duquel la qualité de l'eau est jugée homogène.

(68) Au chapitre 042 « opérations d'ordre transfert entre sections », la prévision de 768 089 € n'appelle pas d'observation et peut être maintenue.

(69) Il résulte de ce qui précède que le montant prévisionnel des dépenses d'exploitation peut être arrêté à la somme de 3 398 174 €.

3.4.4 Sur les recettes d'exploitation

(70) Au chapitre 70 « vente de produits fabriqués, prestations », la somme prévue de 2 200 732 € doit être ramenée à 2 197 658 €, en raison de la connaissance du montant exact de la redevance pour prélèvement sur la ressource en eau.

(71) Au chapitre 74 « subventions d'exploitation », la prévision de 145 840 € est justifiée et peut être maintenue.

(72) Au chapitre 77 « produits exceptionnels », il convient de porter la somme de 21 000 € prévue au projet à 27 039 € au regard des pièces justificatives fournies.

(73) Au chapitre 042 « opérations d'ordre transfert entre sections », la prévision de 149 134 € n'appelle pas d'observation et peut être maintenue.

(74) Il résulte de ce qui précède que le montant prévisionnel des recettes d'exploitation peut être arrêté à la somme de 3 398 174 € et la section d'exploitation serait équilibrée.

3.4.5 Conclusion

(75) Le budget annexe « eau » peut être arrêté à 5 468 724 € de recettes pour des dépenses de 4 933 000 €, soit un excédent global de 535 724 €.

(76) Cette proposition respecte les conditions d'équilibre prévues aux articles L. 1612-4, et L. 1612-7 du code général des collectivités territoriales, puisque n'est pas considéré comme étant en déséquilibre un budget dont la section d'investissement comporte un excédent. En l'espèce, il est justifié en prévision des nécessaires investissements à venir.

(77) Cette proposition respecte notamment le financement de l'annuité en capital de la dette par des ressources propres.

3.5 Sur les propositions de règlement du budget annexe « service public de l'assainissement non collectif » (SPANC) pour 2024

(78) La section d'investissement ne porte aucune dépense et n'enregistre aucune recette, à l'exception de l'excédent reporté de 942,82 €.

(79) Il résulte de ce qui précède que le montant prévisionnel des recettes d'investissement peut être arrêté à la somme de 943 €.

3.5.1 Sur les dépenses d'exploitation

(80) Au chapitre 011 « charges à caractère général », la somme prévue de 87 031 € doit être ramenée à 80 476 € en raison de l'imputation des titres annulés sur exercices antérieurs au chapitre 67.

(81) Au chapitre 012 « charges de personnel et frais assimilés », la prévision de 39 000 € n'appelle pas d'observation et peut être maintenue.

(82) Au chapitre 65 « autres charges de gestion courante », la prévision de 700 € n'appelle pas d'observation et peut être maintenue.

(83) Au chapitre 67 « charges exceptionnelles », il convient d'inscrire 6 555 € en raison de l'imputation des titres annulés sur les exercices antérieurs à ce chapitre.

(84) Le montant du déficit reporté (D002) s'élève à 72 950 €.

(85) Il résulte de ce qui précède que le montant prévisionnel des dépenses d'exploitation peut être arrêté à la somme de 199 681 €.

3.5.2 Sur les recettes d'exploitation

(86) Au chapitre 70 « vente de produits fabriqués, prestations », la prévision de 199 681 € n'appelle pas d'observation et peut être maintenue.

(87) Il résulte de ce qui précède que le montant prévisionnel des recettes d'exploitation peut être arrêté à la somme de 199 681 € et que la section d'exploitation est équilibrée.

3.5.3 Conclusion

(88) Le budget annexe « service public de l'assainissement non collectif » peut être arrêté à 200 624 € de recettes pour des dépenses de 199 681 €.

(89) La proposition respecte les conditions d'équilibre prévues aux articles L. 1612-4 et L. 1612-7 du code général des collectivités territoriales, un budget dont la section d'investissement comporte un excédent n'étant pas considéré en déséquilibre.

3.6 Sur les propositions de règlement du budget annexe « centre aquatique » pour 2024

3.6.1 Sur les dépenses d'investissement

(90) Au chapitre 21 « immobilisations corporelles », la somme prévue de 16 800 € doit être portée à 26 520 €, en raison de dépenses engagées pour une assistance à maîtrise d'ouvrage pour le choix d'exploitation du centre aquatique, pour un montant total de 26 520 €.

(91) Au chapitre 16 « emprunts et dettes assimilées », la prévision de 330 000 € peut être maintenue au regard des tableaux d'amortissement des emprunts.

(92) Le chapitre d'opérations pour compte de tiers doit être ramené à 0, aucune justification n'existant pour cette inscription.

(93) Le déficit d'exécution reporté doit être inscrit au compte D001 pour un montant de 1 138 716 €.

(94) Il résulte de ce qui précède que le montant prévisionnel des dépenses d'investissement peut être arrêté à la somme de 1 495 236 €.

3.6.2 Sur les recettes d'investissement

(95) Au chapitre 021 « virement de la section de fonctionnement », la somme prévue de 1 520 295 € peut être ramenée à 1 492 236 €.

(96) Au chapitre 040 « opérations d'ordre transfert entre sections », la prévision de 3 000 € n'appelle pas d'observation et peut être maintenue.

(97) Il résulte de ce qui précède que le montant prévisionnel des recettes d'investissement peut être arrêté à la somme de 1 495 236 € et la section d'investissement est équilibrée.

3.6.3 Sur les dépenses de fonctionnement

(98) Au chapitre 011 « charges à caractère général », la prévision de 24 000 € n'appelle pas d'observation au regard des montants consommés au cours des exercices antérieurs et peut être maintenue.

(99) Au chapitre 012 « charges de personnel et frais assimilés », la prévision de 11 575 € n'appelle pas d'observation et peut être maintenue.

(100) Au chapitre 65 « autres charges de gestion courante », la prévision de 673 000 € n'appelle pas d'observation et peut être maintenue.

(101) Au chapitre 66 « charges financières », la somme prévue de 60 000 € peut être ramenée à 56 000 € au regard des tableaux d'amortissement de l'emprunt.

(102) Au chapitre 68 « dotations aux provisions et dépréciations », la prévision de 210 000 € n'appelle pas d'observation et peut être maintenue.

(103) Au chapitre 023 « virement à la section d'investissement », la somme prévue de 1 520 295 € peut être ramenée à 1 492 236 €.

(104) Au chapitre 042 « opérations d'ordre transfert entre sections », la prévision de 3 000 € n'appelle pas d'observation et peut être maintenue.

(105) Le montant du déficit reporté doit être inscrit au compte D002 pour 502 778 €.

(106) Il résulte de ce qui précède que le montant prévisionnel des dépenses de fonctionnement peut être arrêté à la somme de 2 972 589 €.

3.6.4 Sur les recettes de fonctionnement

(107) Au chapitre 70 « vente de produits fabriqués, prestations », la somme prévue de 19 600 € doit être portée à 22 266 € pour tenir compte de la redevance d'occupation du domaine public due par le prestataire au titre de 2024, mais aussi de 2022 et 2023, années pour lesquelles aucune recette n'a été encaissée, probablement faute de titre émis.

(108) Au chapitre 75 « autres produits de gestion courante », la somme prévue de 2 985 048 € (subvention d'équilibre du budget principal) peut être ramenée à 2 950 323 €.

(109) Il résulte de ce qui précède que le montant prévisionnel des recettes de fonctionnement peut être arrêté à la somme de 2 972 589 € et la section de fonctionnement est équilibrée.

3.6.5 Conclusion

(110) Le budget annexe « centre aquatique » peut être arrêté à 4 467 825 € de recettes pour des dépenses de 4 467 825 €.

(111) La proposition de budget annexe « centre aquatique » 2024 respecte les conditions d'équilibre prévues à l'article L. 1612-4 du code général des collectivités territoriales et notamment le financement de l'annuité en capital de la dette.

3.7 Sur les propositions de règlement du budget annexe « MARPA » pour 2024

3.7.1 Sur les dépenses d'investissement

(112) Au chapitre 16 « emprunts et dettes assimilées », la prévision de 33 000 € peut être maintenue au regard des tableaux d'amortissement de l'emprunt.

(113) Au chapitre 040 « opérations d'ordre transfert entre sections », la somme prévue de 3 150 € peut être ramenée à 0, en l'absence de justification de cette inscription.

(114) Le déficit d'exécution reporté doit être inscrit au compte D001 pour un montant de 33 369 €.

(115) Il résulte de ce qui précède que le montant prévisionnel des dépenses d'investissement peut être arrêté à la somme de 66 369 €.

3.7.2 Sur les recettes d'investissement

(116) L'excédent de fonctionnement doit être inscrit au compte 1068 « excédents de fonctionnement capitalisés » pour un montant de 33 369 €.

(117) Au chapitre 021 « virement de la section d'exploitation », la prévision de 33 000 € n'appelle pas d'observation et peut être maintenue.

(118) Au chapitre 040 « opérations d'ordre transfert entre sections », la somme prévue de 3 150 € peut être ramenée à 0, en l'absence de justification de cette inscription.

(119) Il résulte de ce qui précède que le montant prévisionnel des recettes d'investissement peut être arrêté à la somme de 66 369 € et la section d'investissement est équilibrée.

3.7.3 Sur les dépenses de fonctionnement

(120) Au chapitre 011 « charges à caractère général », la prévision de 20 500 € peut être maintenue au regard de la consommation de crédits au cours des années antérieures.

(121) Au chapitre 66 « charges financières », la prévision de 35 000 € peut être maintenue au regard des tableaux d'amortissement de l'emprunt.

(122) Au chapitre 023 « virement à la section d'investissement », la prévision de 33 000 € n'appelle pas d'observation et peut être maintenue.

(123) Au chapitre 042 « opérations d'ordre transfert entre sections », la somme prévue de 3 150 € peut être ramenée à 0, en l'absence de justification de cette inscription.

(124) Il résulte de ce qui précède que le montant prévisionnel des dépenses de fonctionnement peut être arrêté à la somme de 88 500 €.

3.7.4 Sur les recettes de fonctionnement

(125) Au chapitre 70 « vente de produits fabriqués, prestations », la prévision de 17 500 € n'appelle pas d'observation et peut être maintenue.

(126) Au chapitre 75 « autres produits de gestion courante », la somme prévue de 65 317 € peut être ramenée à 64 441 € en raison de la réduction de la subvention d'équilibre du budget principal de 876 €.

(127) Au chapitre 042 « opérations d'ordre transfert entre sections » la somme prévue de 3 150 € peut être ramenée à 0, en l'absence de justification de cette inscription.

(128) L'excédent reporté doit être inscrit au compte R002 pour un montant de 6 559 €.

(129) Il résulte de ce qui précède que le montant prévisionnel des recettes de fonctionnement peut être arrêté à la somme de 88 500 € et la section de fonctionnement est équilibrée.

3.7.5 Conclusion

(130) Le budget annexe « MARPA » peut être arrêté à 154 869 € de recettes pour des dépenses de 154 869 €.

(131) La proposition respecte les conditions d'équilibre prévues à l'article L. 1612-4 du code général des collectivités territoriales et notamment le financement de l'annuité en capital de la dette.

3.8 Sur les propositions de règlement du budget annexe « ZA Rethel Est » pour 2024

3.8.1 Sur les dépenses d'investissement

(132) Au chapitre 040 « opérations d'ordre transfert entre sections », la prévision d'un montant de 1 000 000 € n'appelle pas d'observation et peut être maintenue.

(133) Le déficit reporté doit être inscrit au compte D001 pour un montant de 1 889 378 €.

(134) Il résulte de ce qui précède que le montant prévisionnel des dépenses d'investissement peut être arrêté à la somme de 2 889 378 €.

3.8.2 Sur les recettes d'investissement

(135) Au chapitre 16 « emprunts et dettes assimilées », la somme prévue de 10 825 € doit être ramenée à 0 en l'absence de toute justification.

(136) Au chapitre 021 « virement de la section d'exploitation », il convient de porter la somme prévue de 2 486 280 € à 2 497 105 €.

(137) Au chapitre 040 « opérations d'ordre transfert entre sections », la prévision de 392 273 € n'appelle pas d'observation et peut être maintenue.

(138) Il résulte de ce qui précède que le montant prévisionnel des recettes d'investissement peut être arrêté à la somme de 2 889 378 € et la section d'investissement est équilibrée.

3.8.3 Sur les dépenses de fonctionnement

(139) Au chapitre 011 « charges à caractère général », la somme prévue de 1 025 000 € peut être ramenée à 25 000 € en raison du report de dépenses en matière d'archéologie préventive.

(140) Au chapitre 023 « virement à la section d'investissement », il convient de porter la somme prévue de 2 486 280 € à 2 497 105 €.

(141) Au chapitre 042 « opérations d'ordre transfert entre sections », la prévision de 392 273 € n'appelle pas d'observation et peut être maintenue.

(142) Il résulte de ce qui précède que le montant prévisionnel des dépenses de fonctionnement peut être arrêté à la somme de 2 914 378 €.

3.8.4 Sur les recettes de fonctionnement

(143) Au chapitre 70 « produits des services, du domaine et vente », la somme prévue de 2 209 728 € doit être ramenée à 371 913 € au regard des promesses de ventes de terrains signées à ce jour.

(144) Au chapitre 74 « dotations et participations », la somme prévue de 57 629 € peut être portée à 65 501 € au regard des pièces justificatives fournies (participations du département).

(145) Au chapitre 75 « autres produits de gestion courante », il convient de porter la somme prévue de 900 € à 830 843 € au titre de la subvention du budget principal, pour couvrir le déficit du budget annexe.

(146) Au chapitre 042 « opérations d'ordre transfert entre sections », la prévision d'un montant de 1 000 000 € n'appelle pas d'observation et peut être maintenue.

(147) L'excédent reporté doit être inscrit au compte R002 pour un montant de 646 121 €.

(148) Il résulte de ce qui précède que le montant prévisionnel des recettes de fonctionnement peut être arrêté à la somme de 2 914 378 € et la section de fonctionnement est équilibrée.

3.8.5 Conclusion

(149) Le budget annexe « ZA Rethel Est » peut être arrêté à 5 803 756 € de recettes pour des dépenses de 5 803 756 €.

(150) La proposition de budget annexe « ZA Rethel Est » 2024 respecte les conditions d'équilibre prévues à l'article L. 1612-4 du code général des collectivités.

3.9 Sur les propositions de règlement du budget annexe « ZA parc d'activités Rethel » pour 2024

3.9.1 Sur les dépenses d'investissement

(151) Au chapitre 040 « opérations d'ordre transfert entre sections », la prévision de 2 728 513 € n'appelle pas d'observation et peut être maintenue.

(152) Le déficit reporté doit être inscrit au compte D001 pour un montant de 154 854 €.

(153) Il résulte de ce qui précède que le montant prévisionnel des dépenses d'investissement peut être arrêté à la somme de 2 883 367 €.

3.9.2 Sur les recettes d'investissement

(154) Au chapitre 021 « virement de la section d'exploitation », la prévision de 993 989 € n'appelle pas d'observation et peut être maintenue.

(155) Au chapitre 040 « opérations d'ordre transfert entre sections », la prévision de 1 889 378 € n'appelle pas d'observation et peut être maintenue.

(156) Il résulte de ce qui précède que le montant prévisionnel des recettes d'investissement peut être arrêté à la somme de 2 883 367 € et la section d'investissement est équilibrée.

3.9.3 Sur les dépenses de fonctionnement

(157) Au chapitre 011 « charges à caractère général », le montant prévu de 2 757 064 € doit être porté à 2 773 413 €, en raison de l'imputation à ce seul budget annexe, du remboursement, au budget principal, des frais de personnel consacré à toutes les zones d'activités.

(158) Au chapitre 023 « virement à la section d'investissement », la prévision de 993 989 € n'appelle pas d'observation et peut être maintenue.

(159) Au chapitre 042 « opérations d'ordre transfert entre sections », la prévision de 1 889 378 € n'appelle pas d'observation et peut être maintenue.

(160) Le déficit de fonctionnement reporté doit être inscrit au compte D002 pour un montant de 185 502 €.

(161) Il résulte de ce qui précède que le montant prévisionnel des dépenses de fonctionnement peut être arrêté à la somme de 5 842 282 €.

3.9.4 Sur les recettes de fonctionnement

(162) Au chapitre 70 « produits des services, du domaine et vente », la prévision de 3 786 825 € peut être maintenue au regard des promesses de ventes signées à ce jour.

(163) Au chapitre 74 « dotations et participations », la somme prévue de 450 000 € doit être ramenée à 0, la demande de subvention formulée auprès de l'État n'ayant pas encore reçu de réponse.

(164) Au chapitre 75 « autres produits de gestion courante », la prévision de 2 800 € correspondant aux revenus des immeubles peut être maintenue.

(165) Au chapitre 042 « opérations d'ordre transfert entre sections », la prévision de 2 728 513 € n'appelle pas d'observation et peut être maintenue.

(166) Il résulte de ce qui précède que le montant prévisionnel des recettes de fonctionnement peut être arrêté à la somme de 6 518 138 € et la section de fonctionnement présenterait un excédent de 675 856 € qui, s'il se concrétise, pourrait être reversé au budget principal.

3.9.5 Conclusion

(167) Le budget annexe « Parc d'activités Rethel » peut être arrêté à 9 401 505 € de recettes pour des dépenses de 8 725 649 €.

(168) La proposition de budget annexe respecte les conditions d'équilibre prévues aux articles L. 1612-4 et L. 1612-6 du code général des collectivités territoriales, un budget dont la section de fonctionnement comporte un excédent n'étant pas considéré en déséquilibre.

3.10 Sur les propositions de règlement du budget annexe « Zones d'activités à vendre ou à louer » pour 2024

3.10.1 Sur les dépenses d'investissement

(169) Au chapitre 16 « emprunts et dettes assimilées », la prévision de 395 000 € peut être maintenue au regard des tableaux d'amortissement de l'emprunt.

(170) Le déficit d'exécution reporté doit être inscrit au compte D001 pour un montant de 1 895 084 €.

(171) Il résulte de ce qui précède que le montant prévisionnel des dépenses d'investissement peut être arrêté à la somme de 2 290 084 €.

3.10.2 Sur les recettes d'investissement

(172) Au chapitre 13 « subventions d'investissement reçues », la somme prévue de 275 500 € doit être ramenée à 224 370 € au regard des montants déjà encaissés et des pièces justificatives (subventions d'investissement du département et de l'État).

(173) Au chapitre 16 « emprunts et dettes assimilées », la somme prévue de 1 999 584 € doit être ramenée à 0 au regard de l'interdiction de financer de l'emprunt par de l'emprunt, et de l'absence de tout engagement de l'EPCI.

(174) Au compte 165 « dépôts et cautionnements reçus », la prévision de 5 000 € peut être maintenue.

(175) Au chapitre 021 « virement de la section d'exploitation », il convient d'inscrire la somme de 2 050 714 €.

(176) Au chapitre 040 « opérations d'ordre transfert entre sections », la prévision de 10 000 € n'appelle pas d'observation et peut être maintenue.

(177) Il résulte de ce qui précède que le montant prévisionnel des recettes d'investissement peut être arrêté à la somme de 2 290 084 € et la section d'investissement est équilibrée.

3.10.3 Sur les dépenses de fonctionnement

(178) Au chapitre 011 « charges à caractère général », la somme prévue de 610 009 € peut être ramenée à 609 150 €.

(179) Au chapitre 65 « autres charges de gestion courante », la prévision de 3 000 € n'appelle pas d'observation et peut être maintenue.

(180) Au chapitre 66 « charges financières », la prévision de 31 000 € peut être maintenue au regard des tableaux d'amortissement de l'emprunt.

(181) Au chapitre 023 « virement à la section d'investissement », il convient d'inscrire la somme de 2 050 714.

(182) Au chapitre 042 « opérations d'ordre transfert entre sections », la prévision de 10 000 € n'appelle pas d'observation et peut être maintenue.

(183) Le déficit de fonctionnement reporté doit être inscrit au compte D002 pour un montant de 838 842 €.

(184) Il résulte de ce qui précède que le montant prévisionnel des dépenses de fonctionnement peut être arrêté à la somme de 3 542 706 €.

3.10.4 Sur les recettes de fonctionnement

(185) Au chapitre 70 « produits des services, du domaine et vente », la somme prévue de 1 193 604 € doit être ramenée à 164 800 € au regard des promesses de vente signées à ce jour.

(186) Au chapitre 74 « dotations et participations », la somme prévue de 100 000 € doit être portée à 109 232 € au regard du montant notifié par l'État au titre d'une subvention du « fonds vert ».

(187) Au chapitre 75 « autres produits de gestion courante », la somme prévue de 199 248 € (subvention du budget principal) doit être portée à 3 268 674 €.

(188) Il résulte de ce qui précède que le montant prévisionnel des recettes de fonctionnement peut être arrêté à la somme de 3 542 706 € et la section de fonctionnement est équilibrée.

3.10.5 Conclusion

(189) Le budget annexe « Zones d'activités à vendre ou à louer » peut être arrêté à 5 832 790 € de recettes pour des dépenses de 5 832 790 €.

(190) La proposition de budget annexe respecte les conditions d'équilibre prévues à l'article L. 1612-4 du code général des collectivités territoriales et notamment le financement de l'annuité en capital de la dette.

3.11 Sur les propositions de règlement du budget principal pour 2024

3.11.1 Sur les dépenses d'investissement

(191) La communauté de communes du pays rethélois a fait le choix de suivre ses dépenses réelles d'équipement par opération et vote habituellement, dans ce cadre, des autorisations de programme et crédits de paiement. Bien que le conseil communautaire ait refusé de les approuver lors de sa séance du 14 mai 2024, il convient de prévoir les crédits pour toutes les opérations déjà engagées, au regard de la capacité effective de la communauté de communes à les réaliser dans l'année. Dans ce cadre, la proposition de la chambre est ventilée par chapitre.

(192) Au chapitre 20 « immobilisations incorporelles », la somme prévue de 186 652 € peut être ramenée à 165 000 €.

(193) Au chapitre 204 « subventions d'équipement versées », la somme prévue de 1 319 416 € peut être ramenée à 1 224 964 €.

(194) Au chapitre 21 « immobilisations corporelles », la somme prévue de 2 463 470 € peut être ramenée à 2 306 283 €.

(195) Au chapitre 13 « subventions d'investissement », la prévision de 27 000 € n'appelle pas d'observation et peut être maintenue.

(196) Au chapitre 16 « emprunts et dettes assimilées », la prévision de 606 000 € peut être maintenue au regard des tableaux d'amortissement des emprunts.

(197) Au chapitre des opérations pour compte de tiers, la prévision de 240 744 € peut être ramenée à 127 027 €.

(198) Au chapitre 041 « opérations patrimoniales », la prévision de 50 000 € n'appelle pas d'observation et peut être maintenue.

(199) Le solde d'exécution négatif reporté doit être inscrit au compte D001 pour un montant de 1 176 291 €.

(200) Il résulte de ce qui précède que le montant prévisionnel des dépenses d'investissement peut être arrêté à la somme de 5 682 565 €.

3.11.2 Sur les recettes d'investissement

(201) Au chapitre 13 « subventions d'investissement reçues », la somme prévue de 1 263 902 € doit être ramenée à 1 243 808 € au regard des pièces justificatives.

(202) Au chapitre 16 « emprunts et dettes assimilées », la somme prévue de 1 265 732 € doit être ramenée à 0 en l'absence de tout engagement déjà pris par la communauté de communes.

(203) Au chapitre 10 « dotations, fonds divers et réserves », la prévision de 503 420 € n'appelle pas d'observation et doit être maintenue.

(204) Au compte 1068 « excédents de fonctionnement capitalisés », il convient d'inscrire la somme de 1 491 361 €.

(205) Au compte 165 « dépôts et cautionnements reçus », la prévision de 4 000 € peut être maintenue au titre de l'aire d'accueil des gens du voyage.

(206) Au chapitre des opérations pour compte de tiers, la prévision de 240 744 € peut être ramenée à 127 027 €.

(207) Au chapitre 021 « virement de la section de fonctionnement », la somme prévue de 1 250 414 € peut être ramenée à 812 949 €.

(208) Au chapitre 040 « opérations d'ordre transfert entre sections », la prévision de 1 450 000 € n'appelle pas d'observation et peut être maintenue.

(209) Au chapitre 041 « opérations patrimoniales », la prévision de 50 000 € n'appelle pas d'observation et peut être maintenue.

(210) Il résulte de ce qui précède que le montant prévisionnel des recettes d'investissement peut être arrêté à la somme de 5 682 565 €.

3.11.3 Sur les dépenses de fonctionnement

(211) Au chapitre 011 « charges à caractère général », la somme prévue de 4 553 958 € peut être ramenée à 4 359 192 €.

(212) Au chapitre 012 « charges de personnel et frais assimilés », la somme prévue de 9 000 000 € peut être ramenée à 8 434 007 €.

(213) Au chapitre 014 « atténuations de produits », la somme prévue de 3 021 000 € peut être ramenée à 3 019 405 € au regard du montant définitif des attributions de compensation.

(214) Au chapitre 65 « autres charges de gestion courante », la somme prévue de 4 518 563 € doit être portée à 8 194 406 € au regard notamment du montant des subventions à verser aux budgets annexes centre aquatique, MARPA, ZA Rethel Est et ZA à vendre ou à louer.

(215) Au chapitre 66 « charges financières », la prévision de 220 000 € doit être maintenue au regard des tableaux d'amortissement des emprunts.

(216) Au chapitre 68 « dotations aux provisions et dépréciations », la somme prévue de 159 000 € peut être ramenée à 43 125 €.

(217) Au chapitre 023 « virement à la section d'investissement », la somme prévue de 1 250 414 € peut être ramenée à 812 949 €.

(218) Au chapitre 042 « opérations d'ordre transfert entre sections », la prévision de 1 450 000 € n'appelle pas d'observation et peut être maintenue.

(219) Il résulte de ce qui précède que le montant prévisionnel des dépenses de fonctionnement peut être arrêté à la somme de 26 533 084 €.

3.11.4 Sur les recettes de fonctionnement

(220) Au chapitre 013 « atténuations de charges », la prévision de 120 000 € n'appelle pas d'observation et peut être maintenue.

(221) Au chapitre 70 « produits des services, du domaine et ventes », la prévision de 1 697 988 € peut être portée à 1 824 188 € au regard notamment des mises à disposition de personnel facturées à la collectivité de rattachement.

(222) Au chapitre 73 « Impôts et taxes », la prévision de 7 006 000 € peut être portée à 7 010 749 € au regard des pièces justificatives fournies.

(223) Au compte 731 « fiscalité locale », la prévision de 7 135 000 € doit être ramenée à 7 134 679 € au regard des produits attendus, compte tenu des taux votés par le conseil communautaire.

(224) Au chapitre 74 « dotations et participations », le montant prévu de 3 867 911 € doit être porté à 4 225 649 € au regard des pièces justificatives fournies.

(225) Au chapitre 75 « autres produits de gestion courante », la somme prévue de 93 000 € peut être portée à 142 651 € au regard des pièces justificatives fournies.

(226) Au chapitre 77 « produits spécifiques », la prévision de 15 000 € peut être maintenue.

(227) L'excédent reporté doit être inscrit au compte R002 pour un montant de 4 238 035 €.

(228) Il résulte de ce qui précède que le montant prévisionnel des recettes de fonctionnement peut être arrêté à la somme de 24 710 951 € et la section de fonctionnement présenterait un déséquilibre de 1 822 132 €.

3.11.5 Proposition de rétablissement de l'équilibre de la section de fonctionnement

(229) La chambre ayant déjà proposé d'augmenter les recettes à l'euro près sur présentation des justificatifs correspondants et de limiter les dépenses de fonctionnement aux dépenses obligatoires ou permettant la poursuite des opérations engagées ou ayant reçu l'accord préalable de l'assemblée délibérante, ainsi que celles présentant un caractère d'urgence au regard de la sécurité des personnes ou des biens, la seule possibilité de présenter une section de fonctionnement en équilibre est d'augmenter les recettes.

(230) Dans ce cadre, la seule variable d'ajustement est l'augmentation de la fiscalité directe locale.

(231) En portant le taux de la cotisation foncière des entreprises (CFE) au taux plafond, le produit supplémentaire serait de 113 761 €.

(232) Afin d'obtenir un produit supplémentaire au moins égal à 1 708 371 € (produit nécessaire pour équilibrer la section de fonctionnement), il convient d'augmenter les taux des taxes foncières sur les propriétés bâties et les propriétés non-bâties ainsi que de la taxe d'habitation dans les proportions indiquées dans le tableau ci-dessous (compte tenu de l'application de la variation proportionnelle des taux).

Tableau n° 2 : Taux et produit fiscal attendu sur la fiscalité directe locale

	CFE	Taxes foncières		Taxe d'habitation	TOTAL
		sur le bâti	sur le non-bâti		
<i>Taux actuel</i>	22,31 %	9,08 %	11,90 %	16,17 %	
<i>Produit attendu</i>	1 458 628 €	2 299 964 €	672 945 €	167 845 €	4 599 382 €
<i>Taux proposé</i>	24,05 %	14,02 %	18,37 %	24,97 %	
<i>Produit attendu</i>	1 572 389 €	3 551 266 €	1 038 824 €	259 189 €	6 421 668 €
<i>Soit produit supplémentaire</i>	113 761 €	1 251 302 €	365 879 €	91 344 €	1 822 286 €

Source : CRC Grand Est d'après les données de la direction départementale des finances publiques des Ardennes

(233) Le produit supplémentaire ainsi procuré s'élèverait à 1 822 286 €, portant le montant à inscrire au compte 731 à 8 956 965 €.

(234) Le montant prévisionnel des recettes de fonctionnement serait ainsi arrêté à la somme de 26 533 237 € et la section de fonctionnement présenterait un excédent de 154 €.

3.11.6 Conclusion

(235) Le budget principal peut être arrêté à 32 215 802 € de recettes pour des dépenses de 32 215 648 €.

(236) La proposition respecte les conditions d'équilibre, et notamment le financement de l'annuité en capital de la dette, prévues aux articles L. 1612-4 et L. 1612-6 du code général des collectivités territoriales, un budget dont la section de fonctionnement comporte un excédent n'étant pas considéré en déséquilibre.

PAR CES MOTIFS

Article 1 **Déclare** recevable la saisine du préfet des Ardennes au titre de l'article L. 1612-2 du code général des collectivités territoriales ;

Article 2 **Constate** que le budget primitif 2024 du budget principal de la communauté de communes du pays rethélois n'a pas été adopté ;

Article 3 **Propose** au préfet des Ardennes, au regard du principe d'unité budgétaire, de régler et rendre exécutoire le budget primitif 2024 du budget principal et de tous les budgets annexes de la communauté de communes du pays rethélois conformément aux tableaux annexés au présent avis ;

Article 4 **Rappelle** au président de la communauté de communes du pays rethélois qu'en application des dispositions de l'article L. 1612-19 du code général des collectivités territoriales, le conseil communautaire doit être tenu informé, dès sa plus proche réunion, de l'avis rendu par la chambre et que, sans attendre cette réunion de l'assemblée délibérante, l'avis formulé par la chambre régionale des comptes et l'arrêté pris par le représentant de l'État font l'objet d'une publicité immédiate ;

Article 5 **Dit** que le présent avis sera notifié au préfet des Ardennes, au président de la communauté de communes du pays rethélois et au comptable public de la commune ;

Copie en sera adressée à la responsable du service de gestion comptable de Rethel, comptable de la communauté de communes et à la directrice des finances publiques du département des Ardennes.

Fait et délibéré à Metz, en la chambre régionale des comptes Grand Est, le 26 juin 2024

Le Président de la chambre,

Par délégation, la présidente de séance,

signé

Sophie Pistone

Voie et délais de recours (article R. 421-1 du code justice administrative) : la présente décision peut être attaquée devant le tribunal administratif territorialement compétent dans un délai de deux mois à compter de sa notification.

Collationné, certifié conforme à la minute déposée au greffe de
la Chambre régionale des comptes Grand Est, par moi
A Metz, le 10 juillet 2024



Patrick GRATESAC, secrétaire général

ANNEXES

Annexe n° 1. Proposition de budget primitif du budget annexe « ordures ménagères ».....	27
Annexe n° 2. Proposition de budget primitif du budget annexe « eau ».....	28
Annexe n° 3. Proposition de budget primitif du budget annexe « SPANC »	30
Annexe n° 4. Proposition de budget primitif du budget annexe « centre aquatique »	31
Annexe n° 5. Proposition de budget primitif du budget annexe « MARPA ».....	34
Annexe n° 6. Proposition de budget primitif du budget annexe « ZA Rethel Est »	37
Annexe n° 7. Proposition de budget primitif du budget annexe « ZA parc activités Rethel »	40
Annexe n° 8. Proposition de budget primitif du budget annexe « ZA à vendre ou à louer ».....	43
Annexe n° 9. Proposition de budget primitif du budget principal	46
Annexe n° 10. Propositions détaillées par article, budget annexe « ordures ménagères ».....	49
Annexe n° 11. Propositions détaillées par article, budget annexe « eau ».....	50
Annexe n° 12. Propositions détaillées par article, budget annexe « SPANC ».....	52
Annexe n° 13. Propositions détaillées par article, budget annexe « centre aquatique »	53
Annexe n° 14. Propositions détaillées par article, budget annexe « MARPA »	54
Annexe n° 15. Propositions détaillées par article, budget annexe « ZA Rethel EST ».....	55
Annexe n° 16. Propositions détaillées par article, budget annexe « « ZA parc activités Rethel »	56
Annexe n° 17. Propositions détaillées par article, budget annexe « ZA à vendre ou à louer ».....	57
Annexe n° 18. Propositions détaillées par article, budget principal.....	59
Annexe n° 19. Propositions détaillées par opération d'équipement.....	64

Annexe n° 1. Proposition de budget primitif du budget annexe « ordures ménagères »

Section d'exploitation

Chap.	Libellé dépenses	Budget voté	Proposition	Différence
011	Charges à caractère général	42 000 €	29 500 €	-12 500 €
012	Charges de personnel, frais assimilés	100 000 €	90 000 €	-10 000 €
014	Atténuation de produits	0 €	0 €	0 €
65	Autres charges de gestion courante	3 725 000 €	3 725 000 €	0 €
Total des dépenses de gestion des services		3 867 000 €	3 844 500 €	-22 500 €
66	Charges financières	0 €	0 €	0 €
67	Charges exceptionnelles	13 000 €	13 000 €	0 €
68	Dotations aux provisions et dépréciations	0 €	0 €	0 €
69	Impôts sur les bénéficiaires et assimilés	0 €	0 €	0 €
022	Dépenses imprévues d'exploitation	0 €	0 €	0 €
Total des dépenses réelles d'exploitation		3 880 000 €	3 857 500 €	-22 500 €
023	Virement à la section d'investissement	0 €	0 €	0 €
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0 €	0 €	0 €
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0 €	0 €	0 €
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		0 €	0 €	0 €
D002	Résultat reporté ou anticipé	0 €	0 €	0 €
TOTAL des dépenses d'exploitation cumulées		3 880 000 €	3 857 500 €	-22 500 €

Chap.	Libellé recettes	Budget voté	Proposition	Différence
013	Atténuations de charges	0 €	0 €	0 €
70	Ventes produits fabriqués, prestations	4 038 000 €	4 038 000 €	0 €
73	Produits issus de la fiscalité	0 €	0 €	0 €
74	Subventions d'exploitation	0 €	0 €	0 €
75	Autres produits de gestion courante	0 €	0 €	0 €
Total des recettes de gestion des services		4 038 000 €	4 038 000 €	0 €
76	Produits financiers	0 €	0 €	0 €
77	Produits exceptionnels	0 €	0 €	0 €
78	Reprises sur provisions et dépréciations	0 €	0 €	0 €
Total des recettes réelles d'exploitation		4 038 000 €	4 038 000 €	0 €
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0 €	0 €	0 €
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0 €	0 €	0 €
Total des recettes d'ordre d'exploitation		0 €	0 €	0 €
R002	Résultat reporté ou anticipé	369 367 €	369 367 €	0 €
TOTAL des recettes d'exploitation cumulées		4 407 367 €	4 407 367 €	0 €
Résultat prévisionnel		527 367 €	549 867 €	22 500 €

Annexe n° 2. Proposition de budget primitif du budget annexe « eau »**Section d'investissement**

Chap.	Libellé dépenses	Budget voté	Proposition	Différence
20	Immobilisations incorporelles	0 €	0 €	0 €
21	Immobilisations corporelles	2 000 €	2 000 €	0 €
22	Immobilisations reçues en affectation	0 €	0 €	0 €
23	Immobilisations en cours	0 €	0 €	0 €
	Total des opérations d'équipement	1 387 183 €	1 202 727 €	- 184 456 €
	Total des dépenses d'équipement	1 389 183 €	1 204 727 €	- 184 456 €
10	Dotations, fond divers et réserves	0 €	0 €	0 €
13	Subventions d'investissement	25 033 €	25 033 €	0 €
16	Emprunts et dettes assimilées	122 322 €	105 000 €	- 17 322 €
18	Compte de liaison: affectation à...	0 €	0 €	0 €
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	0 €	0 €	0 €
27	Autres immobilisations financières	0 €	0 €	0 €
020	Dépenses imprévues d'investissement	0 €	0 €	0 €
	Total des dépenses financières	147 355 €	130 033 €	- 17 322 €
4581	Total des opé. pour compte de tiers	0 €	0 €	0 €
	Total des dépenses réelles d'investissement	1 536 539 €	1 334 760 €	- 201 779 €
040	Opérat° ordre transfert entre sections	149 134 €	149 134 €	0 €
041	Opérations patrimoniales	0 €	0 €	0 €
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	149 134 €	149 134 €	0 €
D001	Solde d'exécution négatif reporté	50 932 €	50 932 €	0 €
	TOTAL des dépenses d'investissement cumulées	1 736 605 €	1 534 826 €	- 201 779 €

Chap.	Libellé recettes	Budget voté	Proposition	Différence
13	Subventions d'investissement	829 527 €	829 564 €	37 €
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0 €	0 €	0 €
20	Immobilisations incorporelles	0 €	0 €	0 €
21	Immobilisations corporelles	0 €	0 €	0 €
22	Immobilisations reçues en affectation	0 €	0 €	0 €
23	Immobilisations en cours	0 €	0 €	0 €
	Total des recettes d'équipement	829 527 €	829 564 €	37 €
10	Dot, fonds divers et réserves (hors 106)	0 €	0 €	0 €
106	Réserves	277 890 €	378 434 €	100 544 €
165	Dépôts et cautionnements reçus	0 €	0 €	0 €
18	Compte de liaison: affectation à...	0 €	0 €	0 €
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	0 €	0 €	0 €
27	Autres immobilisations financières	0 €	0 €	0 €
	Total des recettes financières	277 890 €	378 434 €	100 544 €
4582	Total des opé. pour compte de tiers	0 €	0 €	0 €
	Total des recettes réelles d'investissement	1 107 417 €	1 207 998 €	100 581 €
021	Virement de la section d'exploitation	103 392 €	94 463 €	- 8 929 €
040	Opérat° ordre transfert entre sections	768 089 €	768 089 €	0 €
041	Opérations patrimoniales	0 €	0 €	0 €
	Total des recettes d'ordre d'investissement	871 480 €	862 552 €	- 8 928 €
R001	Solde d'exécution positif reporté ou anticipé	0 €	0 €	0 €
	TOTAL des recettes d'investissement cumulées	1 978 897 €	2 070 550 €	91 653 €
	Résultat prévisionnel	242 292 €	535 724 €	293 431 €

Section d'exploitation

Chap.	Libellé dépenses	Budget voté	Proposition	Différence
011	Charges à caractère général	1 601 605 €	1 552 965 €	- 48 640 €
012	Charges de personnel, frais assimilés	486 516 €	486 516 €	0 €
014	Atténuation de produits	271 388 €	271 388 €	0 €
65	Autres charges de gestion courante	21 576 €	21 566 €	- 10 €
Total des dépenses de gestion des services		2 381 085 €	2 332 435 €	- 48 650 €
66	Charges financières	18 114 €	18 114 €	0 €
67	Charges exceptionnelles	75 560 €	35 560 €	- 40 000 €
68	Dotations aux provisions et dépréciations	149 513 €	149 513 €	0 €
69	Impôts sur les bénéficiaires et assimilés	0 €	0 €	0 €
022	Dépenses imprévues d'exploitation	0 €	0 €	0 €
Total des dépenses réelles d'exploitation		2 624 272 €	2 535 622 €	- 88 650 €
023	Virement à la section d'investissement	103 392 €	94 463 €	- 8 929 €
042	Opérat° ordre transfert entre sections	768 089 €	768 089 €	0 €
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0 €	0 €	0 €
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		871 480 €	862 552 €	- 8 928 €
D002	Résultat reporté ou anticipé	0 €	0 €	0 €
TOTAL des dépenses d'exploitation cumulées		3 495 753 €	3 398 174 €	- 97 579 €

Chap.	Libellé recettes	Budget voté	Proposition	Différence
013	Atténuations de charges	0 €	0 €	0 €
70	Ventes produits fabriqués, prestations	2 200 732 €	2 197 658 €	- 3 074 €
73	Produits issus de la fiscalité	0 €	0 €	0 €
74	Subventions d'exploitation	145 840 €	145 840 €	0 €
75	Autres produits de gestion courante	0 €	0 €	0 €
Total des recettes de gestion des services		2 346 572 €	2 343 498 €	- 3 074 €
76	Produits financiers	0 €	0 €	0 €
77	Produits exceptionnels	21 000 €	27 039 €	6 039 €
78	Reprises sur provisions et dépréciations	0 €	0 €	0 €
Total des recettes réelles d'exploitation		2 367 572 €	2 370 537 €	2 965 €
042	Opérat° ordre transfert entre sections	149 134 €	149 134 €	0 €
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0 €	0 €	0 €
Total des recettes d'ordre d'exploitation		149 134 €	149 134 €	0 €
R002	Résultat reporté ou anticipé	979 047 €	878 503 €	- 100 544 €
TOTAL des recettes d'exploitation cumulées		3 495 753 €	3 398 174 €	- 97 579 €
Résultat prévisionnel		0 €	0 €	0 €

Annexe n° 3. Proposition de budget primitif du budget annexe « SPANC »**Section d'exploitation**

Chap.	Libellé dépenses	Budget voté	Proposition	Différence
011	Charges à caractère général	87 031 €	80 476 €	- 6 555 €
012	Charges de personnel, frais assimilés	39 000 €	39 000 €	0 €
014	Atténuation de produits	0 €	0 €	0 €
65	Autres charges de gestion courante	700 €	700 €	0 €
Total des dépenses de gestion des services		126 731 €	120 176 €	- 6 555 €
66	Charges financières	0 €	0 €	0 €
67	Charges exceptionnelles	0 €	6 555 €	6 555 €
68	Dotations aux provisions et dépréciations	0 €	0 €	0 €
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés	0 €	0 €	0 €
022	Dépenses imprévues d'exploitation	0 €	0 €	0 €
Total des dépenses réelles d'exploitation		126 731 €	126 731 €	0 €
023	Virement à la section d'investissement	0 €	0 €	0 €
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0 €	0 €	0 €
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0 €	0 €	0 €
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		0 €	0 €	0 €
D002	Résultat reporté ou anticipé	72 950 €	72 950 €	0 €
TOTAL des dépenses d'exploitation cumulées		199 681 €	199 681 €	0 €

Chap.	Libellé recettes	Budget voté	Proposition	Différence
013	Atténuations de charges	0 €	0 €	0 €
70	Ventes produits fabriqués, prestations	199 681 €	199 681 €	0 €
73	Produits issus de la fiscalité	0 €	0 €	0 €
74	Subventions d'exploitation	0 €	0 €	0 €
75	Autres produits de gestion courante	0 €	0 €	0 €
Total des recettes de gestion des services		199 681 €	199 681 €	0 €
76	Produits financiers	0 €	0 €	0 €
77	Produits exceptionnels	0 €	0 €	0 €
78	Reprises sur provisions et dépréciations	0 €	0 €	0 €
Total des recettes réelles d'exploitation		199 681 €	199 681 €	0 €
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0 €	0 €	0 €
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0 €	0 €	0 €
Total des recettes d'ordre d'exploitation		0 €	0 €	0 €
R002	Résultat reporté ou anticipé	0 €	0 €	0 €
TOTAL des recettes d'exploitation cumulées		199 681 €	199 681 €	0 €
Résultat prévisionnel		0 €	0 €	0 €

Annexe n° 4. Proposition de budget primitif du budget annexe « centre aquatique »

Section d'investissement

Chap	Libellé dépenses	Budget voté	Proposition	Différence
018	RSA	0 €	0 €	0 €
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (y compris opérations)	0 €	0 €	0 €
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations)	0 €	0 €	0 €
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations)	16 800 €	26 520 €	9 720 €
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations)	0 €	0 €	0 €
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations)	0 €	0 €	0 €
Total des dépenses d'équipement		16 800 €	26 520 €	9 720 €
10	Dotations, fonds divers et réserves	0 €	0 €	0 €
13	Subventions d'investissement	0 €	0 €	0 €
16	Emprunts et dettes assimilées	330 000 €	330 000 €	0 €
18	Compte de liaison: affectation (BA, régie)	0 €	0 €	0 €
26	Particip. et créances rattachées	0 €	0 €	0 €
27	Autres immobilisations financières	0 €	0 €	0 €
Total des dépenses financières		330 000 €	330 000 €	0 €
45..1	Chapitres d'opé. pour compte de tiers	34 779 €	0 €	- 34 779 €
Total des dépenses réelles d'investissement		381 579 €	356 520 €	- 25 059 €
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0 €	0 €	0 €
041	Opérations patrimoniales	0 €	0 €	0 €
Total des dépenses d'ordre d'investissement		0 €	0 €	0 €
D001	Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé	1 138 716 €	1 138 716 €	0 €
TOTAL des dépenses d'investissement cumulées		1 520 295 €	1 495 236 €	- 25 059 €

Chap.	Libellé recettes	Budget voté	Proposition	Différence
018	RSA	0 €	0 €	0 €
13	Subventions d'investissement reçues (sauf le 138)	0 €	0 €	0 €
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165, 166, 16449)	0 €	0 €	0 €
20	Immobilisations incorporelles (hors 204)	0 €	0 €	0 €
204	Subventions d'équipement versées	0 €	0 €	0 €
21	Immobilisations corporelles	0 €	0 €	0 €
22	Immobilisations reçues en affectation	0 €	0 €	0 €
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0 €	0 €	0 €
Total des recettes d'équipement		0 €	0 €	0 €
10	Dot, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0 €	0 €	0 €
1068	Excédent de fonct. capitalisés	0 €	0 €	0 €
138	Autres subv. d'invest non transférables	0 €	0 €	0 €
16_	Emprunts et dettes assimilées (Comptes 165, 166, 16449)	0 €	0 €	0 €
18	Compte de liaison: affectation (BA, régie)	0 €	0 €	0 €
26	Particip. et créances rattachées	0 €	0 €	0 €
27	Autres immobilisations financières	0 €	0 €	0 €
024	Produits des cessions d'immobilisations	0 €	0 €	0 €
Total des recettes financières		0 €	0 €	0 €
45..2	Chapitre des opé. pour compte de tiers	0 €	0 €	0 €
Total des recettes réelles d'investissement		0 €	0 €	0 €
021	Virement de la section de fonctionnement	1 520 295 €	1 492 236 €	- 28 059 €
040	Opérat° ordre transfert entre sections	3 000 €	3 000 €	0 €
041	Opérations patrimoniales	0 €	0 €	0 €
Total des recettes d'ordre d'investissement		1 523 295 €	1 495 236 €	- 28 059 €
R001	Solde d'exécution positif reporté ou anticipé	0 €	0 €	0 €
TOTAL des recettes d'investissement cumulées		1 523 295 €	1 495 236 €	- 28 059 €
Résultat prévisionnel		3 000 €	0 €	- 3 000 €

Section de fonctionnement

Chap.	Libellé dépenses	Budget voté	Proposition	Différence
011	Charges à caractère général	24 000 €	24 000 €	0 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	11 575 €	11 575 €	0 €
014	Atténuation de produits	0 €	0 €	0 €
016	APA	0 €	0 €	0 €
017	RSA/Régularisation de RMI	0 €	0 €	0 €
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586)	673 000 €	673 000 €	0 €
6586	Frais de fonctionnement des groupes d'élus	0 €	0 €	0 €
Total des dépenses de gestion courante		708 575 €	708 575 €	0 €
66	Charges financières	60 000 €	56 000 €	- 4 000 €
67	Charges spécifiques	0 €	0 €	0 €
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires)	210 000 €	210 000 €	0 €
Total des dépenses réelles de fonctionnement		978 575 €	974 575 €	- 4 000 €
023	Virement à la section d'investissement	1 520 295 €	1 492 236 €	- 28 059 €
042	Opérat° ordre transfert entre sections	3 000 €	3 000 €	0 €
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0 €	0 €	0 €
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		1 523 295 €	1 495 236 €	- 28 059 €
D002	Résultat reporté ou anticipé	502 778 €	502 778 €	0 €
TOTAL des dépenses de fonctionnement cumulées		3 004 648 €	2 972 589 €	- 32 059 €

Chap.	Libellé recettes	Budget voté	Proposition	Différence
013	Atténuations de charges	0 €	0 €	0 €
016	APA	0 €	0 €	0 €
017	RSA/Régularisation de RMI	0 €	0 €	0 €
70	Produits des services, du domaine et ventes...	19 600 €	22 266 €	2 666 €
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	0 €	0 €	0 €
731	Fiscalité locale	0 €	0 €	0 €
74	Dotations et participations	0 €	0 €	0 €
75	Autres produits de gestion courante	2 985 048 €	2 950 323 €	- 34 725 €
Total des recettes de gestion courante		3 004 648 €	2 972 589 €	- 32 059 €
76	Produits financiers	0 €	0 €	0 €
77	Produits spécifiques	0 €	0 €	0 €
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires)	0 €	0 €	0 €
Total des recettes réelles de fonctionnement		3 004 648 €	2 972 589 €	- 32 059 €
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0 €	0 €	0 €
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0 €	0 €	0 €
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0 €	0 €	0 €
R002	Résultat reporté ou anticipé	0 €	0 €	0 €
TOTAL des recettes de fonctionnement cumulées		3 004 648 €	2 972 589 €	- 32 059 €
Résultat prévisionnel		0 €	0 €	0 €

Annexe n° 5. Proposition de budget primitif du budget annexe « MARPA »**Section d'investissement**

Chap.	Libellé dépenses	Budget voté	Proposition	Différence
018	RSA	0 €	0 €	0 €
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (y compris opérations)	0 €	0 €	0 €
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations)	0 €	0 €	0 €
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations)	0 €	0 €	0 €
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations)	0 €	0 €	0 €
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations)	0 €	0 €	0 €
Total des dépenses d'équipement		0 €	0 €	0 €
10	Dotations, fonds divers et réserves	0 €	0 €	0 €
13	Subventions d'investissement	0 €	0 €	0 €
16	Emprunts et dettes assimilées	33 000 €	33 000 €	0 €
18	Compte de liaison: affectation (BA, régie)	0 €	0 €	0 €
26	Particip. et créances rattachées	0 €	0 €	0 €
27	Autres immobilisations financières	0 €	0 €	0 €
Total des dépenses financières		33 000 €	33 000 €	0 €
45.1	Chapitres d'opé. pour compte de tiers	0 €	0 €	0 €
Total des dépenses réelles d'investissement		33 000 €	33 000 €	0 €
040	Opérat° ordre transfert entre sections	3 150 €	0 €	- 3 150 €
041	Opérations patrimoniales	0 €	0 €	0 €
Total des dépenses d'ordre d'investissement		3 150 €	0 €	- 3 150 €
D001	Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé	33 369 €	33 369 €	0 €
TOTAL des dépenses d'investissement cumulées		69 519 €	66 369 €	- 3 150 €

Chap.	Libellé recettes	Budget voté	Proposition	Différence
018	RSA	0 €	0 €	0 €
13	Subventions d'investissement reçues (sauf le 138)	0 €	0 €	0 €
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165, 166, 16449)	0 €	0 €	0 €
20	Immobilisations incorporelles (hors 204)	0 €	0 €	0 €
204	Subventions d'équipement versées	0 €	0 €	0 €
21	Immobilisations corporelles	0 €	0 €	0 €
22	Immobilisations reçues en affectation	0 €	0 €	0 €
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0 €	0 €	0 €
Total des recettes d'équipement		0 €	0 €	0 €
10	Dot, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0 €	0 €	0 €
1068	Excédent de fonct. capitalisés	33 369 €	33 369 €	0 €
138	Autres subv. d'invest non transférables	0 €	0 €	0 €
16_	Emprunts et dettes assimilées (Comptes 165, 166, 16449)	0 €	0 €	0 €
18	Compte de liaison: affectation (BA, régie)	0 €	0 €	0 €
26	Particip. et créances rattachées	0 €	0 €	0 €
27	Autres immobilisations financières	0 €	0 €	0 €
024	Produits des cessions d'immobilisations	0 €	0 €	0 €
Total des recettes financières		33 369 €	33 369 €	0 €
45..2	Chapitre des opé. pour compte de tiers	0 €	0 €	0 €
Total des recettes réelles d'investissement		33 369 €	33 369 €	0 €
021	Virement de la section de fonctionnement	33 000 €	33 000 €	0 €
040	Opérat° ordre transfert entre sections	3 150 €	0 €	- 3 150 €
041	Opérations patrimoniales	0 €	0 €	0 €
Total des recettes d'ordre d'investissement		36 150 €	33 000 €	- 3 150 €
R001	Solde d'exécution positif reporté ou anticipé	0 €	0 €	0 €
TOTAL des recettes d'investissement cumulées		69 519 €	66 369 €	- 3 150 €
Résultat prévisionnel		0 €	0 €	0 €

Section de fonctionnement

Chap.	Libellé dépenses	Budget voté	Proposition	Différence
011	Charges à caractère général	20 500 €	20 500 €	0 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	0 €	0 €	0 €
014	Atténuation de produits	0 €	0 €	0 €
016	APA	0 €	0 €	0 €
017	RSA/Régularisation de RMI	0 €	0 €	0 €
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586)	0 €	0 €	0 €
6586	Frais de fonctionnement des groupes d'élus	0 €	0 €	0 €
Total des dépenses de gestion courante		20 500 €	20 500 €	0 €
66	Charges financières	35 000 €	35 000 €	0 €
67	Charges spécifiques	0 €	0 €	0 €
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires)	0 €	0 €	0 €
Total des dépenses réelles de fonctionnement		55 500 €	55 500 €	0 €
023	Virement à la section d'investissement	33 000 €	33 000 €	0 €
042	Opérat° ordre transfert entre sections	3 150 €	0 €	- 3 150 €
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0 €	0 €	0 €
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		36 150 €	33 000 €	- 3 150 €
D002	Résultat reporté ou anticipé	0 €	0 €	0 €
TOTAL des dépenses de fonctionnement cumulées		91 650 €	88 500 €	- 3 150 €

Chap.	Libellé recettes	Budget voté	Proposition	Différence
013	Atténuations de charges	0 €	0 €	0 €
016	APA	0 €	0 €	0 €
017	RSA/Régularisation de RMI	0 €	0 €	0 €
70	Produits des services, du domaine et ventes...	17 500 €	17 500 €	0 €
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	0 €	0 €	0 €
731	Fiscalité locale	0 €	0 €	0 €
74	Dotations et participations	0 €	0 €	0 €
75	Autres produits de gestion courante	65 317 €	64 441 €	- 876 €
Total des recettes de gestion courante		82 817 €	81 941 €	- 876 €
76	Produits financiers	0 €	0 €	0 €
77	Produits spécifiques	0 €	0 €	0 €
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires)	0 €	0 €	0 €
Total des recettes réelles de fonctionnement		82 817 €	81 941 €	- 876 €
042	Opérat° ordre transfert entre sections	3 150 €	0 €	- 3 150 €
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0 €	0 €	0 €
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		3 150 €	0 €	- 3 150 €
R002	Résultat reporté ou anticipé	6 559 €	6 559 €	0 €
TOTAL des recettes de fonctionnement cumulées		92 526 €	88 500 €	- 4 026 €
Résultat prévisionnel		876 €	0 €	- 876 €

Annexe n° 6. Proposition de budget primitif du budget annexe « ZA Rethel Est »**Section d'investissement**

Chap.	Libellé dépenses	Budget voté	Proposition	Différence
018	RSA	0 €	0 €	0 €
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (y compris opérations)	0 €	0 €	0 €
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations)	0 €	0 €	0 €
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations)	0 €	0 €	0 €
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations)	0 €	0 €	0 €
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations)	0 €	0 €	0 €
Total des dépenses d'équipement		0 €	0 €	0 €
10	Dotations, fonds divers et réserves	0 €	0 €	0 €
13	Subventions d'investissement	0 €	0 €	0 €
16	Emprunts et dettes assimilées	0 €	0 €	0 €
18	Compte de liaison: affectation (BA, régie)	0 €	0 €	0 €
26	Particip. et créances rattachées	0 €	0 €	0 €
27	Autres immobilisations financières	0 €	0 €	0 €
Total des dépenses financières		0 €	0 €	0 €
45..1	Chapitres d'opé. pour compte de tiers	0 €	0 €	0 €
Total des dépenses réelles d'investissement		0 €	0 €	0 €
040	Opérat° ordre transfert entre sections	1 000 000 €	1 000 000 €	0 €
041	Opérations patrimoniales	0 €	0 €	0 €
Total des dépenses d'ordre d'investissement		1 000 000 €	1 000 000 €	0 €
D001	Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé	1 889 378 €	1 889 378 €	0 €
TOTAL des dépenses d'investissement cumulées		2 889 378 €	2 889 378 €	0 €

Chap.	Libellé recettes	Budget voté	Proposition	Différence
018	RSA	0 €	0 €	0 €
13	Subventions d'investissement reçues (sauf le 138)	0 €	0 €	0 €
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165, 166, 16449)	10 825 €	0 €	- 10 825 €
20	Immobilisations incorporelles (hors 204)	0 €	0 €	0 €
204	Subventions d'équipement versées	0 €	0 €	0 €
21	Immobilisations corporelles	0 €	0 €	0 €
22	Immobilisations reçues en affectation	0 €	0 €	0 €
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0 €	0 €	0 €
Total des recettes d'équipement		10 825 €	0 €	- 10 825 €
10	Dot, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0 €	0 €	0 €
1068	Excédent de fonct. capitalisés	0 €	0 €	0 €
138	Autres subv. d'invest non transférables	0 €	0 €	0 €
16_	Emprunts et dettes assimilées (Comptes 165, 166, 16449)	0 €	0 €	0 €
18	Compte de liaison: affectation (BA, régie)	0 €	0 €	0 €
26	Particip. et créances rattachées	0 €	0 €	0 €
27	Autres immobilisations financières	0 €	0 €	0 €
024	Produits des cessions d'immobilisations	0 €	0 €	0 €
Total des recettes financières		0 €	0 €	0 €
45..2	Chapitre des opé. pour compte de tiers	0 €	0 €	0 €
Total des recettes réelles d'investissement		10 825 €	0 €	- 10 825 €
021	Virement de la section de fonctionnement	2 486 280 €	2 497 105 €	10 825 €
040	Opérat° ordre transfert entre sections	392 273 €	392 273 €	0 €
041	Opérations patrimoniales	0 €	0 €	0 €
Total des recettes d'ordre d'investissement		2 878 553 €	2 889 378 €	10 825 €
R001	Solde d'exécution positif reporté ou anticipé	0 €	0 €	0 €
TOTAL des recettes d'investissement cumulées		2 889 378 €	2 889 378 €	0 €
Résultat prévisionnel		0 €	0 €	0 €

Section de fonctionnement

Chap.	Libellé dépenses	Budget voté	Proposition	Différence
011	Charges à caractère général	1 025 000 €	25 000 €	- 1 000 000 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	0 €	0 €	0 €
014	Atténuation de produits	0 €	0 €	0 €
016	APA	0 €	0 €	0 €
017	RSA/Régularisation de RMI	0 €	0 €	0 €
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586)	0 €	0 €	0 €
6586	Frais de fonctionnement des groupes d'élus	0 €	0 €	0 €
Total des dépenses de gestion courante		1 025 000 €	25 000 €	- 1 000 000 €
66	Charges financières	0 €	0 €	0 €
67	Charges spécifiques	0 €	0 €	0 €
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires)	0 €	0 €	0 €
Total des dépenses réelles de fonctionnement		1 025 000 €	25 000 €	- 1 000 000 €
023	Virement à la section d'investissement	2 486 280 €	2 497 105 €	10 825 €
042	Opérat° ordre transfert entre sections	392 273 €	392 273 €	0 €
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0 €	0 €	0 €
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		2 878 553 €	2 889 378 €	10 825 €
D002	Résultat reporté ou anticipé	0 €	0 €	0 €
TOTAL des dépenses de fonctionnement cumulées		3 903 553 €	2 914 378 €	- 989 175 €

Chap.	Libellé recettes	Budget voté	Proposition	Différence
013	Atténuations de charges	0 €	0 €	0 €
016	APA	0 €	0 €	0 €
017	RSA/Régularisation de RMI	0 €	0 €	0 €
70	Produits des services, du domaine et ventes...	2 209 728 €	371 913 €	- 1 837 815 €
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	0 €	0 €	0 €
731	Fiscalité locale	0 €	0 €	0 €
74	Dotations et participations	57 629 €	65 501 €	7 872 €
75	Autres produits de gestion courante	900 €	830 843 €	829 943 €
Total des recettes de gestion courante		2 268 257 €	1 268 257 €	- 1 000 000 €
76	Produits financiers	0 €	0 €	0 €
77	Produits spécifiques	0 €	0 €	0 €
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires)	0 €	0 €	0 €
Total des recettes réelles de fonctionnement		2 268 257 €	1 268 257 €	- 1 000 000 €
042	Opérat° ordre transfert entre sections	1 000 000 €	1 000 000 €	0 €
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0 €	0 €	0 €
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		1 000 000 €	1 000 000 €	0 €
R002	Résultat reporté ou anticipé	646 121 €	646 121 €	0 €
TOTAL des recettes de fonctionnement cumulées		3 914 378 €	2 914 378 €	- 1 000 000 €
Résultat prévisionnel		10 825 €	0 €	- 10 825 €

Annexe n° 7. Proposition de budget primitif du budget annexe « ZA parc activités Rethel »

Section d'investissement

Chap.	Libellé dépenses	Budget voté	Proposition	Différence
018	RSA	0 €	0 €	0 €
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (y compris opérations)	0 €	0 €	0 €
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations)	0 €	0 €	0 €
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations)	0 €	0 €	0 €
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations)	0 €	0 €	0 €
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations)	0 €	0 €	0 €
Total des dépenses d'équipement		0 €	0 €	0 €
10	Dotations, fonds divers et réserves	0 €	0 €	0 €
13	Subventions d'investissement	0 €	0 €	0 €
16	Emprunts et dettes assimilées	0 €	0 €	0 €
18	Compte de liaison: affectation (BA, régie)	0 €	0 €	0 €
26	Particip. et créances rattachées	0 €	0 €	0 €
27	Autres immobilisations financières	0 €	0 €	0 €
Total des dépenses financières		0 €	0 €	0 €
45..1	Chapitres d'opé. pour compte de tiers	0 €	0 €	0 €
Total des dépenses réelles d'investissement		0 €	0 €	0 €
040	Opérat° ordre transfert entre sections	2 728 513 €	2 728 513 €	0 €
041	Opérations patrimoniales	0 €	0 €	0 €
Total des dépenses d'ordre d'investissement		2 728 513 €	2 728 513 €	0 €
D001	Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé	154 854 €	154 854 €	0 €
TOTAL des dépenses d'investissement cumulées		2 883 367 €	2 883 367 €	0 €

Chap.	Libellé recettes	Budget voté	Proposition	Différence
018	RSA	0 €	0 €	0 €
13	Subventions d'investissement reçues (sauf le 138)	0 €	0 €	0 €
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165, 166, 16449)	0 €	0 €	0 €
20	Immobilisations incorporelles (hors 204)	0 €	0 €	0 €
204	Subventions d'équipement versées	0 €	0 €	0 €
21	Immobilisations corporelles	0 €	0 €	0 €
22	Immobilisations reçues en affectation	0 €	0 €	0 €
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0 €	0 €	0 €
Total des recettes d'équipement		0 €	0 €	0 €
10	Dot, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0 €	0 €	0 €
1068	Excédent de fonct. capitalisés	0 €	0 €	0 €
138	Autres subv. d'invest non transférables	0 €	0 €	0 €
16_	Emprunts et dettes assimilées (Comptes 165, 166, 16449)	0 €	0 €	0 €
18	Compte de liaison: affectation (BA, régie)	0 €	0 €	0 €
26	Particip. et créances rattachées	0 €	0 €	0 €
27	Autres immobilisations financières	0 €	0 €	0 €
024	Produits des cessions d'immobilisations	0 €	0 €	0 €
Total des recettes financières		0 €	0 €	0 €
45..2	Chapitre des opé. pour compte de tiers	0 €	0 €	0 €
Total des recettes réelles d'investissement		0 €	0 €	0 €
021	Virement de la section de fonctionnement	993 989 €	993 989 €	0 €
040	Opérat° ordre transfert entre sections	1 889 378 €	1 889 378 €	0 €
041	Opérations patrimoniales	0 €	0 €	0 €
Total des recettes d'ordre d'investissement		2 883 367 €	2 883 367 €	0 €
R001	Solde d'exécution positif reporté ou anticipé	0 €	0 €	0 €
TOTAL des recettes d'investissement cumulées		2 883 367 €	2 883 367 €	0 €
Résultat prévisionnel		0 €	0 €	0 €

Section de fonctionnement

Chap.	Libellé dépenses	Budget voté	Proposition	Différence
011	Charges à caractère général	2 757 064 €	2 773 413 €	16 350 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	0 €	0 €	0 €
014	Atténuation de produits	0 €	0 €	0 €
016	APA	0 €	0 €	0 €
017	RSA/Régularisation de RMI	0 €	0 €	0 €
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586)	0 €	0 €	0 €
6586	Frais de fonctionnement des groupes d'élus	0 €	0 €	0 €
Total des dépenses de gestion courante		2 757 064 €	2 773 413 €	16 350 €
66	Charges financières	0 €	0 €	0 €
67	Charges spécifiques	0 €	0 €	0 €
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires)	0 €	0 €	0 €
Total des dépenses réelles de fonctionnement		2 757 064 €	2 773 413 €	16 350 €
023	Virement à la section d'investissement	993 989 €	993 989 €	0 €
042	Opérat° ordre transfert entre sections	1 889 378 €	1 889 378 €	0 €
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0 €	0 €	0 €
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		2 883 367 €	2 883 367 €	0 €
D002	Résultat reporté ou anticipé	185 502 €	185 502 €	0 €
TOTAL des dépenses de fonctionnement cumulées		5 825 933 €	5 842 282 €	16 349 €

Chap.	Libellé recettes	Budget voté	Proposition	Différence
013	Atténuations de charges	0 €	0 €	0 €
016	APA	0 €	0 €	0 €
017	RSA/Régularisation de RMI	0 €	0 €	0 €
70	Produits des services, du domaine et ventes...	3 786 825 €	3 786 825 €	0 €
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	0 €	0 €	0 €
731	Fiscalité locale	0 €	0 €	0 €
74	Dotations et participations	450 000 €	0 €	- 450 000 €
75	Autres produits de gestion courante	2 800 €	2 800 €	0 €
Total des recettes de gestion courante		4 239 625 €	3 789 625 €	- 450 000 €
76	Produits financiers	0 €	0 €	0 €
77	Produits spécifiques	0 €	0 €	0 €
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires)	0 €	0 €	0 €
Total des recettes réelles de fonctionnement		4 239 625 €	3 789 625 €	- 450 000 €
042	Opérat° ordre transfert entre sections	2 728 513 €	2 728 513 €	0 €
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0 €	0 €	0 €
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		2 728 513 €	2 728 513 €	0 €
R002	Résultat reporté ou anticipé	0 €	0 €	0 €
TOTAL des recettes de fonctionnement cumulées		6 968 138 €	6 518 138 €	- 450 000 €
Résultat prévisionnel		1 142 205 €	675 856 €	- 466 349 €

Annexe n° 8. Proposition de budget primitif du budget annexe « ZA à vendre ou à louer »

Section d'investissement

Chap.	Libellé dépenses	Budget voté	Proposition	Différence
018	RSA	0 €	0 €	0 €
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (y compris opérations)	0 €	0 €	0 €
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations)	0 €	0 €	0 €
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations)	0 €	0 €	0 €
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations)	0 €	0 €	0 €
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations)	0 €	0 €	0 €
Total des dépenses d'équipement		0 €	0 €	0 €
10	Dotations, fonds divers et réserves	0 €	0 €	0 €
13	Subventions d'investissement	0 €	0 €	0 €
16	Emprunts et dettes assimilées	395 000 €	395 000 €	0 €
18	Compte de liaison: affectation (BA, régie)	0 €	0 €	0 €
26	Particip. et créances rattachées	0 €	0 €	0 €
27	Autres immobilisations financières	0 €	0 €	0 €
Total des dépenses financières		395 000 €	395 000 €	0 €
45..1	Chapitres d'opé. pour compte de tiers	0 €	0 €	0 €
Total des dépenses réelles d'investissement		395 000 €	395 000 €	0 €
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0 €	0 €	0 €
041	Opérations patrimoniales	0 €	0 €	0 €
Total des dépenses d'ordre d'investissement		0 €	0 €	0 €
D001	Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé	1 895 084 €	1 895 084 €	0 €
TOTAL des dépenses d'investissement cumulées		2 290 084 €	2 290 084 €	0 €

Chap.	Libellé recettes	Budget voté	Proposition	Différence
018	RSA	0 €	0 €	0 €
13	Subventions d'investissement reçues (sauf le 138)	275 500 €	224 370 €	- 51 130 €
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165, 166, 16449)	1 999 584 €	0 €	- 1 999 584 €
20	Immobilisations incorporelles (hors 204)	0 €	0 €	0 €
204	Subventions d'équipement versées	0 €	0 €	0 €
21	Immobilisations corporelles	0 €	0 €	0 €
22	Immobilisations reçues en affectation	0 €	0 €	0 €
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0 €	0 €	0 €
Total des recettes d'équipement		2 275 084 €	224 370 €	- 2 050 714 €
10	Dot, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0 €	0 €	0 €
1068	Excédent de fonct. capitalisés	0 €	0 €	0 €
138	Autres subv. d'invest non transférables	0 €	0 €	0 €
16_	Emprunts et dettes assimilées (Comptes 165, 166, 16449)	5 000 €	5 000 €	0 €
18	Compte de liaison: affectation (BA, régie)	0 €	0 €	0 €
26	Particip. et créances rattachées	0 €	0 €	0 €
27	Autres immobilisations financières	0 €	0 €	0 €
024	Produits des cessions d'immobilisations	0 €	0 €	0 €
Total des recettes financières		5 000 €	5 000 €	0 €
45..2	Chapitre des opé. pour compte de tiers	0 €	0 €	0 €
Total des recettes réelles d'investissement		2 280 084 €	229 370 €	- 2 050 714 €
021	Virement de la section de fonctionnement	0 €	2 050 714 €	2 050 714 €
040	Opérat° ordre transfert entre sections	10 000 €	10 000 €	0 €
041	Opérations patrimoniales	0 €	0 €	0 €
Total des recettes d'ordre d'investissement		10 000 €	2 060 714 €	2 050 714 €
R001	Solde d'exécution positif reporté ou anticipé	0 €	0 €	0 €
TOTAL des recettes d'investissement cumulées		2 290 084 €	2 290 084 €	0 €
Résultat prévisionnel		0 €	0 €	0 €

Section de fonctionnement

Chap.	Libellé dépenses	Budget voté	Proposition	Différence
011	Charges à caractère général	610 009 €	609 150 €	- 859 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	0 €	0 €	0 €
014	Atténuation de produits	0 €	0 €	0 €
016	APA	0 €	0 €	0 €
017	RSA/Régularisation de RMI	0 €	0 €	0 €
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586)	3 000 €	3 000 €	0 €
6586	Frais de fonctionnement des groupes d'élus	0 €	0 €	0 €
Total des dépenses de gestion courante		613 009 €	612 150 €	- 859 €
66	Charges financières	31 000 €	31 000 €	0 €
67	Charges spécifiques	0 €	0 €	0 €
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires)	0 €	0 €	0 €
Total des dépenses réelles de fonctionnement		644 009 €	643 150 €	- 859 €
023	Virement à la section d'investissement	0 €	2 050 714 €	2 050 714 €
042	Opérat° ordre transfert entre sections	10 000 €	10 000 €	0 €
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0 €	0 €	0 €
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		10 000 €	2 060 714 €	2 050 714 €
D002	Résultat reporté ou anticipé	838 842 €	838 842 €	0 €
TOTAL des dépenses de fonctionnement cumulées		1 492 851 €	3 542 706 €	2 049 855 €

Chap.	Libellé recettes	Budget voté	Proposition	Différence
013	Atténuations de charges	0 €	0 €	0 €
016	APA	0 €	0 €	0 €
017	RSA/Régularisation de RMI	0 €	0 €	0 €
70	Produits des services, du domaine et ventes...	1 193 604 €	164 800 €	- 1 028 804 €
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	0 €	0 €	0 €
731	Fiscalité locale	0 €	0 €	0 €
74	Dotations et participations	100 000 €	109 232 €	9 232 €
75	Autres produits de gestion courante	199 248 €	3 268 674 €	3 069 426 €
Total des recettes de gestion courante		1 492 851 €	3 542 706 €	2 049 855 €
76	Produits financiers	0 €	0 €	0 €
77	Produits spécifiques	0 €	0 €	0 €
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires)	0 €	0 €	0 €
Total des recettes réelles de fonctionnement		1 492 851 €	3 542 706 €	2 049 855 €
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0 €	0 €	0 €
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0 €	0 €	0 €
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0 €	0 €	0 €
R002	Résultat reporté ou anticipé	0 €	0 €	0 €
TOTAL des recettes de fonctionnement cumulées		1 492 851 €	3 542 706 €	2 049 855 €
Résultat prévisionnel		0 €	0 €	0 €

Annexe n° 9. Proposition de budget primitif du budget principal**Section d'investissement**

Chap.	Libellé dépenses	Budget voté	Proposition	Différence
018	RSA	0 €	0 €	0 €
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (y compris opérations)	186 652 €	165 000 €	- 21 652 €
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations)	1 319 416 €	1 224 964 €	- 94 452 €
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations)	2 463 470 €	2 306 283 €	- 157 187 €
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations)	0 €	0 €	0 €
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations)	0 €	0 €	0 €
Total des dépenses d'équipement		3 969 538 €	3 696 246 €	- 273 292 €
10	Dotations, fonds divers et réserves	0 €	0 €	0 €
13	Subventions d'investissement	27 000 €	27 000 €	0 €
16	Emprunts et dettes assimilées	606 000 €	606 000 €	0 €
18	Compte de liaison: affectation (BA, régie)	0 €	0 €	0 €
26	Particip. et créances rattachées	0 €	0 €	0 €
27	Autres immobilisations financières	0 €	0 €	0 €
Total des dépenses financières		633 000 €	633 000 €	0 €
45..1	Chapitres d'opé. pour compte de tiers	240 744 €	127 027 €	- 113 717 €
Total des dépenses réelles d'investissement		4 843 281 €	4 456 273 €	- 387 008 €
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0 €	0 €	0 €
041	Opérations patrimoniales	50 000 €	50 000 €	0 €
Total des dépenses d'ordre d'investissement		50 000 €	50 000 €	0 €
D001	Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé	1 176 291 €	1 176 291 €	0 €
TOTAL des dépenses d'investissement cumulées		6 069 573 €	5 682 565 €	- 387 008 €

Chap.	Libellé recettes	Budget voté	Proposition	Différence
018	RSA	0 €	0 €	0 €
13	Subventions d'investissement reçues (sauf le 138)	1 263 902 €	1 243 808 €	- 20 094 €
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165, 166, 16449)	1 265 732 €	0 €	- 1 265 732 €
20	Immobilisations incorporelles (hors 204)	0 €	0 €	0 €
204	Subventions d'équipement versées	0 €	0 €	0 €
21	Immobilisations corporelles	0 €	0 €	0 €
22	Immobilisations reçues en affectation	0 €	0 €	0 €
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0 €	0 €	0 €
Total des recettes d'équipement		2 529 635 €	1 243 808 €	- 1 285 827 €
10	Dot, fonds divers et réserves (sauf 1068)	503 420 €	503 420 €	0 €
1068	Excédent de fonct. capitalisés	1 491 361 €	1 491 361 €	0 €
138	Autres subv. d'invest non transférables	0 €	0 €	0 €
16_	Emprunts et dettes assimilées (Comptes 165, 166, 16449)	4 000 €	4 000 €	0 €
18	Compte de liaison: affectation (BA, régie)	0 €	0 €	0 €
26	Particip. et créances rattachées	0 €	0 €	0 €
27	Autres immobilisations financières	0 €	0 €	0 €
024	Produits des cessions d'immobilisations	0 €	0 €	0 €
Total des recettes financières		1 998 780 €	1 998 780 €	0 €
45..2	Chapitre des opé. pour compte de tiers	240 744 €	127 027 €	- 113 717 €
Total des recettes réelles d'investissement		4 769 159 €	3 369 616 €	- 1 399 543 €
021	Virement de la section de fonctionnement	1 250 414 €	812 949 €	- 437 465 €
040	Opérat° ordre transfert entre sections	1 450 000 €	1 450 000 €	0 €
041	Opérations patrimoniales	50 000 €	50 000 €	0 €
Total des recettes d'ordre d'investissement		2 750 414 €	2 312 949 €	- 437 465 €
R001	Solde d'exécution positif reporté ou anticipé	0 €	0 €	0 €
TOTAL des recettes d'investissement cumulées		7 519 573 €	5 682 565 €	- 1 837 008 €
Résultat prévisionnel		1 450 000 €	0 €	- 1 450 000 €

Section de fonctionnement

Chap.	Libellé dépenses	Budget voté	Proposition	Différence
011	Charges à caractère général	4 553 958 €	4 359 192 €	- 194 766 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	9 000 000 €	8 434 007 €	- 565 993 €
014	Atténuation de produits	3 021 000 €	3 019 405 €	- 1 595 €
016	APA	0 €	0 €	0 €
017	RSA/Régularisation de RMI	0 €	0 €	0 €
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586)	4 518 563 €	8 194 406 €	3 675 843 €
6586	Frais de fonctionnement des groupes d'élus	0 €	0 €	0 €
Total des dépenses de gestion courante		21 093 521 €	24 007 010 €	2 913 489 €
66	Charges financières	220 000 €	220 000 €	0 €
67	Charges spécifiques	0 €	0 €	0 €
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires)	159 000 €	43 125 €	- 115 875 €
Total des dépenses réelles de fonctionnement		21 472 521 €	24 270 135 €	2 797 614 €
023	Virement à la section d'investissement	1 250 414 €	812 949 €	- 437 465 €
042	Opérat° ordre transfert entre sections	1 450 000 €	1 450 000 €	0 €
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0 €	0 €	0 €
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		2 700 414 €	2 262 949 €	- 437 465 €
D002	Résultat reporté ou anticipé	0 €	0 €	0 €
TOTAL des dépenses de fonctionnement cumulées		24 172 935 €	26 533 084 €	2 360 149 €

Chap.	Libellé recettes	Budget voté	Proposition	Différence
013	Atténuations de charges	120 000 €	120 000 €	0 €
016	APA	0 €	0 €	0 €
017	RSA/Régularisation de RMI	0 €	0 €	0 €
70	Produits des services, du domaine et ventes...	1 697 988 €	1 824 188 €	126 200 €
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	7 006 000 €	7 010 749 €	4 749 €
731	Fiscalité locale	7 135 000 €	8 956 965 €	1 821 965 €
74	Dotations et participations	3 867 911 €	4 225 649 €	357 738 €
75	Autres produits de gestion courante	93 000 €	142 651 €	49 651 €
Total des recettes de gestion courante		19 919 899 €	22 280 202 €	2 360 303 €
76	Produits financiers	0 €	0 €	0 €
77	Produits spécifiques	15 000 €	15 000 €	0 €
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires)	0 €	0 €	0 €
Total des recettes réelles de fonctionnement		19 934 899 €	22 295 202 €	2 360 303 €
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0 €	0 €	0 €
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0 €	0 €	0 €
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0 €	0 €	0 €
R002	Résultat reporté ou anticipé	4 238 035 €	4 238 035 €	0 €
TOTAL des recettes de fonctionnement cumulées		24 172 935 €	26 533 237 €	2 360 303 €
Résultat prévisionnel		0 €	154 €	154 €

Annexe n° 10. Propositions détaillées par article, budget annexe « ordures ménagères »

Article	Exploitation - Dépenses	Montant
6156	Maintenance	1 000
6236	Catalogues et imprimés	12 500
62871	A la collectivité de rattachement	16 000
011	Charges à caractère général	29 500
6215	Personnel affecté par la collectivité de rattachement	90 000
012	Charges de personnel, frais assimilés	90 000
6541	Créances admises en non-valeur	10 000
6542	Créances éteintes	15 000
6588	Autres charges diverses de gestion courante	3 700 000
65	Autres charges de gestion courante	3 725 000
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	13 000
67	Charges exceptionnelles	13 000
Article	Exploitation - Recettes	Montant
706	Prestations de services	4 038 000
70	Ventes produits fabriqués, prestations	4 038 000
002	Résultat reporté ou anticipé	369 366,74
R002	Résultat reporté ou anticipé	369 366,74
Article	Investissement - Dépenses	Montant
Article	Investissement - Recettes	Montant
001	Solde d'exécution positif reporté ou anticipé	3 590
R001	Solde d'exécution positif reporté ou anticipé	3 590

Annexe n° 11. Propositions détaillées par article, budget annexe « eau »

Article	Exploitation - Dépenses	Montant
604	Achats d'études, prestations de services, équipements et travaux	277 800
605	Achats d'eau	2 000
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie, ...)	539 646
6063	Fournitures d'entretien et de petit équipement	20 000
6064	Fournitures administratives	500
6068	Autres matières et fournitures	33 750
611	Sous-traitance générale	7 385
61521	Bâtiments publics	2 500
61523	Réseaux	128 403
61551	Matériel roulant	2 500
6161	Multirisques	5 000
6162	Assurance obligatoire dommage construction	5 000
617	Études et recherches	38 164
618	Divers	5 310
6226	Honoraires	23 553
6228	Divers	80 349
6236	Catalogues et imprimés	2 500
6262	Frais de télécommunications	8 838
62871	à la collectivité de rattachement	283 000
6371	Redevance versée aux agences de l'eau au titre des prélèvements d'eau	85 512
6378	Autres taxes et redevances	1 255
011	Charges à caractère général	1 552 965
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	12 137
6336	Cotisations au centre national et aux centres de gestion de la fonction publique territoriale	17 229
6411	Salaires, appointements, commissions de base	146 170
6413	Primes et gratifications	171 590
6451	Cotisations à l'URSSAF	73 482
6453	Cotisations aux caisses de retraites	48 553
6454	Cotisations au Pôle emploi	17 355
012	Charges de personnel, frais assimilés	486 516
701249	Reversement à l'agence de l'eau - Redevance pour pollution d'origine domestique	271 388
014	Atténuation de produits	271 388
6512	Non trouvé	7 566
6541	Créances admises en non-valeur	10 000
6542	Créances éteintes	4 000
65	Autres charges de gestion courante	21 566
66111	Intérêts réglés à l'échéance	18 114
66	Charges financières	18 114
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	10 000
678	Autres charges exceptionnelles	25 560
67	Charges exceptionnelles	35 560
6815	Dotations aux provisions pour risques et charges d'exploitation	149 513
68	Dotations aux provisions et dépréciations	149 513
023	Virement à la section d'investissement	94 463
023	Virement à la section d'investissement	94 463

Article	Exploitation - Recettes	Montant
70111	Ventes d'eau aux abonnés	1 181 195
70118	Autres ventes d'eau	42 000
701241	Redevance pour pollution d'origine domestique	204 097
701251	Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau	85 152
70128	Autres taxes et redevances	362 694
7064	Locations de compteurs	322 520
70	Ventes produits fabriqués, prestations	2 197 658
747	Subventions et participations des collectivités territoriales	145 840
74	Subventions d'exploitation	145 840
773	Mandats annulés (sur exercices antérieurs) ou atteints par la déchéance quadriennale	1 000
778	Autres produits exceptionnels	26 039
77	Produits exceptionnels	27 039
002	Résultat reporté ou anticipé	878 502,84
R002	Résultat reporté ou anticipé	878 502,84

Article	Investissement - Dépenses	Montant
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	2 000
21	Immobilisations corporelles	2 000
13111	Agence de l'eau	25 033
13	Subventions d'investissement	25 033
OPE	Opérations d'équipement	1 202 726,94
OPE	Opérations d'équipement	1 202 726,94
1641	Emprunts en euro	105 000
16	Emprunts et dettes assimilées	105 000
001	Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé	50 932
D001	Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé	50 932
Article	Investissement - Recettes	Montant
13111	Agence de l'eau	270 776
13118	Autres	25 586
1312	Régions	228 037
1313	Départements	147 365
1318	Autres	157 800
13	Subventions d'investissement	829 564
1068	Autres réserves	378 433,93
106	Réserves	378 433,93
021	Virement de la section d'exploitation	94 463
021	Virement de la section d'exploitation	94 463

Annexe n° 12. Propositions détaillées par article, budget annexe « SPANC »

Article	Exploitation - Dépenses	Montant
604	Achats d'études, prestations de services, équipements et travaux	80 476,36
011	Charges à caractère général	80 476,36
6218	Autres personnels extérieurs	39 000
012	Charges de personnel, frais assimilés	39 000
6541	Créances admises en non-valeur	700
65	Autres charges de gestion courante	700
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	6 555
67	Charges exceptionnelles	6 555
002	Résultat reporté ou anticipé	72 950,16
D002	Résultat reporté ou anticipé	72 950,16
Article	Exploitation - Recettes	Montant
7068	Autres prestations de services	199 681
70	Ventes produits fabriqués, prestations	199 681
Article	Investissement - Recettes	Montant
001	Solde d'exécution positif reporté ou anticipé	943
R001	Solde d'exécution positif reporté ou anticipé	943

Annexe n° 13. Propositions détaillées par article, budget annexe « centre aquatique »

Article	Fonctionnement - Dépenses	Montant
60632	Fournitures de petit équipement	500
6068	Autres matières et fournitures.	500
615221	Bâtiments publics	20 000
617	Études et recherches	3 000
011	Charges à caractère général	24 000
6215	Personnel affecté par la commune membre du GFP	11 575
012	Charges de personnel et frais assimilés	11 575
6558	Autres contributions obligatoires	673 000
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586)	673 000
66111	Intérêts réglés à l'échéance	56 000
66	Charges financières	56 000
6815	Dotations aux provisions pour risques et charges de fonctionnement	210 000
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires)	210 000
023	Virement à la section d'investissement	1 492 236
023	Virement à la section d'investissement	1 492 236
002	Résultat reporté ou anticipé	502 778
D002	Résultat reporté ou anticipé	502 778
Article	Fonctionnement - Recettes	Montant
70323	Redevance d'occupation du domaine public	22 266
70	Produits des services, du domaine et ventes...	22 266
75822	Prise en charge du déficit du budget annexe à caractère administratif par le budget principal	2 950 323
75	Autres produits de gestion courante	2 950 323
Article	Investissement - Dépenses	Montant
21318	Autres bâtiments publics	26 520
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations)	26 520
1641	Emprunts en euros	330 000
16	Emprunts et dettes assimilées	330 000
001	Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé	1 138 716,23
D001	Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé	1 138 716,23
Article	Investissement - Recettes	Montant
021	Virement de la section de fonctionnement	1 492 236
021	Virement de la section de fonctionnement	1 492 236

Annexe n° 14. Propositions détaillées par article, budget annexe « MARPA »

Article	Fonctionnement - Dépenses	Montant
6042	Achats de prestations de services (autres que terrains à aménager)	2 500
60621	Combustibles	15 000
615221	Bâtiments publics	3 000
011	Charges à caractère général	20 500
66111	Intérêts réglés à l'échéance	35 000
66	Charges financières	35 000
023	Virement à la section d'investissement	33 000
023	Virement à la section d'investissement	33 000
Article	Fonctionnement - Recettes	Montant
70878	par des tiers	17 500
70	Produits des services, du domaine et ventes...	17 500
75822	Prise en charge du déficit du budget annexe à caractère administratif par le budget principal	2 124
75888	Autres	62 317
75	Autres produits de gestion courante	64 441
002	Non trouvé	6 559
R002	Résultat reporté ou anticipé	6 559
Article	Investissement - Dépenses	Montant
1641	Emprunts en euros	33 000
16	Emprunts et dettes assimilées	33 000
001	Non trouvé	33 369
D001	Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé	33 369
Article	Investissement - Recettes	Montant
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	33 369
1068	Excédent de fonct. capitalisés	33 369
021	Virement de la section de fonctionnement	33 000
021	Virement de la section de fonctionnement	33 000

**Annexe n° 15. Propositions détaillées par article, budget annexe
« ZA Rethel EST »**

Article	Fonctionnement - Dépenses	Montant
61521	Terrains	25 000
011	Charges à caractère général	25 000
023	Non trouvé	2 497 105
023	Virement à la section d'investissement	2 497 105
Article	Fonctionnement - Recettes	Montant
7015	Ventes de terrains aménagés	371 913
70	Produits des services, du domaine et ventes...	371 913
748371	Dotations d'équipement des territoires ruraux (DETR)	7 872
7473	Départements	57 629
74	Dotations et participations	65 501
752	Revenus des immeubles	900
75822	Prise en charge du déficit du budget annexe à caractère administratif par le budget principal	829 943
75	Autres produits de gestion courante	830 843
002	Résultat reporté ou anticipé	646 121,10
R002	Résultat reporté ou anticipé	646 121,10
Article	Investissement - Dépenses	Montant
001	Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé	1 889 378,24
D001	Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé	1 889 378,24
Article	Investissement - Recettes	Montant
021	Virement de la section de fonctionnement	2 497 105
021	Virement de la section de fonctionnement	2 497 105

Annexe n° 16. Propositions détaillées par article, budget annexe « ZA parc activités Rethel »

Article	Fonctionnement - Dépenses	Montant
6045	Achats d'études et de prestations de services (terrains à aménager)	2 728 513
60612	Énergie - Électricité	3 000
611	Contrats de prestations de services	2 900
615232	Réseaux	1 000
62871	A la collectivité de rattachement	38 000
011	Charges à caractère général	2 773 413
023	Virement à la section d'investissement	993 989
023	Virement à la section d'investissement	993 989
002	Résultat reporté ou anticipé	185 501,77
D002	Résultat reporté ou anticipé	185 501,77
Article	Fonctionnement - Recettes	Montant
7015	Ventes de terrains aménagés	3 786 825
70	Produits des services, du domaine et ventes...	3 786 825
752	Revenus des immeubles	2 800
75	Autres produits de gestion courante	2 800
Article	Investissement - Dépenses	Montant
3351	Terrains	2 728 513
040	Opérat° ordre transfert entre sections	2 728 513
001	Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé	154 854
D001	Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé	154 854
Article	Investissement - Recettes	Montant
021	Virement de la section de fonctionnement	993 989
021	Virement de la section de fonctionnement	993 989

Annexe n° 17. Propositions détaillées par article, budget annexe « ZA à vendre ou à louer »

Article	Fonctionnement - Dépenses	Montant
60611	Eau et assainissement	500
60612	Énergie - Électricité	17 000
60632	Fournitures de petit équipement	500
6068	Autres matières et fournitures.	500
6132	Locations immobilières	205 000
614	Charges locatives et de copropriété	15 000
61521	Terrains	2 000
615228	Autres bâtiments	3 000
615231	Voiries	210 000
615232	Réseaux	135 750
6156	Maintenance	900
63512	Taxes foncières	19 000
011	Charges à caractère général	609 150
65811	Droits d'utilisation – informatique en nuage	3 000
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586)	3 000
66111	Intérêts réglés à l'échéance	31 000
66	Charges financières	31 000
023	Virement à la section d'investissement	2 050 714
023	Virement à la section d'investissement	2 050 714
002	Non trouvé	838 842,42
D002	Résultat reporté ou anticipé	838 842,42
Article	Fonctionnement - Recettes	Montant
7015	Ventes de terrains aménagés	106 800
7018	Autres ventes de produits finis	40 000
70878	par des tiers	18 000
70	Produits des services, du domaine et ventes...	164 800
747818	Autres	109 232
74	Dotations et participations	109 232
752	Revenus des immeubles	199 248
75822	Prise en charge du déficit du budget annexe à caractère administratif par le budget principal	3 069 426
75	Autres produits de gestion courante	3 268 674

Article	Investissement - Dépenses	Montant
1641	Emprunts en euros	390 000
165	Dépôts et cautionnements reçus	5 000
16	Emprunts et dettes assimilées	395 000
001	Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé	1 895 084
D001	Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé	1 895 084
Article	Investissement - Recettes	Montant
1323	Départements	130 808
13411	DGE	93 562
13	Subventions d'investissement reçues (sauf le 138)	224 370
165	Dépôts et cautionnements reçus	5 000
16_	Emprunts et dettes assimilées (Comptes 165, 166, 16449)	5 000
021	Virement de la section de fonctionnement	2 050 714
021	Virement de la section de fonctionnement	2 050 714

Annexe n° 18. Propositions détaillées par article, budget principal

Article	Fonctionnement - Dépenses	Montant
6042	Achats de prestations de services (autres que terrains à aménager)	70 000
60611	Eau et assainissement	80 000
60612	Énergie - Électricité	425 000
60621	Combustibles	328 000
60622	Carburants	70 000
60623	Alimentation	849 220
60628	Autres fournitures non stockées	6 800
60631	Fournitures d'entretien	70 000
60632	Fournitures de petit équipement	30 000
60633	Fournitures de voirie	15 000
60636	Habillement et Vêtements de travail	20 000
6064	Fournitures administratives	14 700
6065	Livres, disques, cassettes ... (bibliothèques et médiathèques)	4 000
6067	Fournitures scolaires	120 100
6068	Autres matières et fournitures.	85 454
611	Contrats de prestations de services	395 480
6132	Locations immobilières	154 600
6135	Locations mobilières	74 800
61521	Terrains	23 000
615221	Bâtiments publics	170 000
615231	Voiries	100 000
61551	Matériel roulant	30 000
61558	Autres biens mobiliers	25 000
6156	Maintenance	141 200
6161	Multirisques	70 000
617	Études et recherches	18 150
6182	Documentation générale et technique	3 000
6184	Versements à des organismes de formation	53 140
6185	Frais de colloques et séminaires	2 000
6188	Autres frais divers	1 500
6226	Honoraires	29 900
6227	Frais d'actes et de contentieux	4 000
6228	Divers	7 200
6231	Annonces et insertions	40 000
6232	Fêtes et cérémonies	28 000
6236	Catalogues et imprimés	40 000
6241	Transports de biens	16 934,10
6251	Voyages, déplacements et missions	18 400
6261	Frais d'affranchissement	32 000
6262	Frais de télécommunications	120 000
627	Services bancaires et assimilés.	7 300
6281	Concours divers (cotisations...)	50 000
6284	Redevance pour services rendus	76 300
62875	Aux communes membres du GFP	48 000
62878	A des tiers	43 000
6288	Autres	120 000
6234	Réceptions	4 000
6245	Transports de personnes extérieures à la collectivité	196 000
63512	Taxes foncières	27 014

6355	Taxes et impôts sur les véhicules	1 000
011	Charges à caractère général	4 359 192,10
6218	Autre personnel extérieur	50 000
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	26 672,20
6336	Cotisations au CNFPT et au centre de gestion de la fonction publique territoriale	49 537,69
64111	Rémunération principale	2 220 110,07
64112	Supplément familial de traitement et indemnité de résidence	30 618,14
64118	Autres indemnités.	491 377,94
64131	Rémunérations	2 776 343,96
64168	Autres emplois aidés	127 496,80
6417	Rémunérations des apprentis	137 902,65
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	1 282 686,63
6453	Cotisations aux caisses de retraite	857 465,28
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	121 136,65
6455	Cotisations pour assurance du personnel	190 000
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux.	9 263,54
64731	Versées directement	5 000
6475	Médecine du travail, pharmacie	38 000
6488	Autres	20 395,07
012	Charges de personnel et frais assimilés	8 434 006,62
739211	Attribution de compensation	2 464 000
739212	Dotations de solidarité communautaire	450 000
739221	FNGIR	105 405
014	Atténuation de produits	3 019 405
6518	Autres (primes, dots...)	590
6541	Créances admises en non-valeur	3 000
6558	Autres contributions obligatoires	33 000
657341	Communes membres du GFP	138 000
6574	Subventions de fonctionnement aux personnes, aux associations et aux autres organismes de droit privé	658 100
65311	Indemnités de fonction	136 000
65313	Cotisations de retraite	7 500
65568	Autres contributions	109 000
657358	Autres groupements	15 000
65736211	Budgets annexes et régies à caractère administratif non dotés de la personnalité morale	6 851 816
657381	Autres établissements publics locaux	150 000
65811	Droits d'utilisation – informatique en nuage	80 900
65818	Autres	3 500
6584	Amendes fiscales et pénales	8 000
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586)	8 194 406
66111	Intérêts réglés à l'échéance	180 000
6615	Intérêts des comptes courants et de dépôts créditeurs	40 000
66	Charges financières	220 000
6815	Dotations aux provisions pour risques et charges de fonctionnement	43 125
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires)	43 125
023	Virement à la section d'investissement	812 949
023	Virement à la section d'investissement	812 949

Article	Fonctionnement - Recettes	Montant
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	120 000
013	Atténuations de charges	120 000
7018	Autres ventes de produits finis	12 000
70321	Droits de stationnement et de location sur la voie publique	20 000
70323	Redevance d'occupation du domaine public	13 500
70632	A caractère de loisirs	450 000
7067	Redevances et droits des services périscolaires et d'enseignement	850 000
70841	Mise à disposition de personnel facturée à la collectivité de rattachement	474 200
70878	par des tiers	4 488
70	Produits des services, du domaine et ventes...	1 824 188
73211	Attribution de compensation	319 400
732221	Fonds de péréquation des ressources communales et intercommunales	500 000
7351	Fraction compensatoire de la TFPB et de la taxe d'habitation sur les résidences principales	4 854 817
7352	Fraction compensatoire de la CVAE	1 336 532
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	7 010 749
73111	Impôts directs locaux	6 418 853
73113	Taxe sur les surfaces commerciales	296 557
73114	Imposition forfaitaire sur les entreprises de réseaux	2 036 785
73118	Autres contributions directes	4 770
73136	Taxe pour la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations	200 000
731	Fiscalité locale	8 956 965
741124	Dotations d'intercommunalité des EPCI	1 081 185
74718	Autres	68 338
74748	Autres communes	15 000
74832	État – Compensation au titre de la Contribution Économique Territoriale (CVAE et CFE)	655 024
74833	État – Compensation au titre des exonérations de taxes foncières	184 517
748371	Dotations d'équipement des territoires ruraux (DETR)	160 000
741126	Dotations de compensation des EPCI	605 473
74774	Non trouvé	47 632
7478222	Caisses d'allocations familiales	455 557
74788	Autres	253 420
748312	D.C.R.T.P.	335 503
74836	Attribution du fonds départemental de péréquation de la taxe professionnelle	344 000
74888	Autres	20 000
74	Dotations et participations	4 225 649
752	Revenus des immeubles	56 401
7588	Autres produits divers de gestion courante	86 250
75	Autres produits de gestion courante	142 651
773	Mandats annulés (sur exercices antérieurs) ou atteints par la déchéance quadriennale	15 000
77	Produits spécifiques	15 000
002	Résultat reporté ou anticipé	4 238 035
R002	Résultat reporté ou anticipé	4 238 035

Article	Investissement - Dépenses	Montant
202	Frais d'études, d'élaboration, de modifications et de révisions des documents d'urbanisme	160 000
2031	Frais d'études	5 000
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (y compris opérations)	165 000
204123	Projets d'infrastructures d'intérêt national	285 380
204132	Bâtiments et installations	608 000
2041412	Bâtiments et installations	101 583,73
20421	Biens mobiliers, matériel et études	47 000
20422	Bâtiments et installations	183 000
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations)	1 224 963,73
2113	Terrains aménagés autres que voirie	3 120
2128	Autres agencements et aménagements	10 000
21312	Bâtiments scolaires	831 519,85
21318	Autres bâtiments publics	78 080
21621	Biens sous-jacents	57 179,01
21731	Bâtiments publics	1 142 030,18
2183	Matériel informatique	57 564,34
2184	Matériel de bureau et mobilier	6 216,53
2188	Autres	120 572,61
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations)	2 306 282,52
13461	Dotation d'équipement des territoires ruraux	27 000
13	Subventions d'investissement	27 000
1641	Emprunts en euros	602 000
165	Dépôts et cautionnements reçus	4 000
16	Emprunts et dettes assimilées	606 000
4581	Dépenses (à subdiviser par mandat)	127 027
45..1	Chapitres d'opé. pour compte de tiers	127 027
001	Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé	1 176 291
D001	Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé	1 176 291

Article	Investissement - Recettes	Montant
1322	Régions	270 818
1323	Départements	225 000
1328	Autres	12 180
13278	Autres fonds européens	48 037
13361	Dotations d'équipement des territoires ruraux	20 853
13461	Dotations d'équipement des territoires ruraux	64 901
13462	Dotations de soutien à l'investissement local	529 280
1348	Autres	72 739
13	Subventions d'investissement reçues (sauf le 138)	1 243 808
10222	F.C.T.V.A.	503 420
10	Dot, fonds divers et réserves (sauf 1068)	503 420
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	1 491 361
1068	Excédent de fonct. capitalisés	1 491 361
165	Dépôts et cautionnements reçus	4 000
16_	Emprunts et dettes assimilées (Comptes 165, 166, 16449)	4 000
4582	Recettes (à subdiviser par mandat)	127 027
45..2	Chapitre des opé. pour compte de tiers	127 027
021	Virement de la section de fonctionnement	812 949
021	Virement de la section de fonctionnement	812 949

Annexe n° 19. Propositions détaillées par opération d'équipement

Compte	Libellé	Opération	Projet CCPR	Proposition CRC
202	Frais d'études, d'élaboration, de modifications et de révisions des documents d'urbanisme	PLUI	160 000	160 000
2031	Frais d'études	PROJET FEDERATEUR FORMATION PRO ALIMENTATION ACT34	0	0
2031	Frais d'études	SIGNALETIQUE	20 652	5 000
2051	Concessions et droits similaires	URBANISME	0	0
204123	Projets d'infrastructures d'intérêt national	FIBRE OPTIQUE	0	0
204132	Bâtiments et installations	VOIE VERTE	676 800,83	608 000
204133	Projets d'infrastructures d'intérêt national	VOIE VERTE	0	0
2041412	Bâtiments et installations	FONDS DE CONCOURS	151 588,73	101 583,73
2041512	Bâtiments et installations	EXTENSION POLE SCOLAIRE TAGNON	0	0
204182	Bâtiments et installations	GESTION D'UN RESEAU FERROVIEIRE DE FRET CAPILLAIRE	0	0
20421	Biens mobiliers, matériel et études	FONDS DE CONCOURS LEADER	5 000	5 000
20421	Biens mobiliers, matériel et études	MOBILITE ENVIRONNEMENTALE	42 000	42 000
20422	Bâtiments et installations	AIDE À L'HABITAT	158 646,39	183 000
2113	Terrains aménagés autres que voirie	AMÉNAGER LES COURS D'ÉCOLES TOUT EN VÉGÉTALISANT	3 120	3 120
2128	Autres agencements et aménagements	ENTRETIEN DU PATRIMOINE	0	0
2128	Autres agencements et aménagements	SENTIERS INTERPRÉTATION ET RANDONNÉES	10 000	10 000
21312	Bâtiments scolaires	EXTENSION POLE SCOLAIRE TAGNON	688 519,85	688 519,85
21312	Bâtiments scolaires	REHABILITATION POLE SCOLAIRE JUNIVILLE	143 000	143 000
21318	Autres bâtiments publics	MAISON RELAIS CHATEAU PORCIEN	35 000	35 000
21318	Autres bâtiments publics	REHABILITAION FRICHE ECONOMIQUE	42 000	42 000
21318	Autres bâtiments publics	ANIMAUX ERRANTS	1 080	1 080
21318	Autres bâtiments publics	ENTRETIEN DU PATRIMOINE	0	0
21621	Biens sous-jacents	COLLECTIONS ET OEUVRES D'ART	57 179,01	57 179,01
217312	Bâtiments scolaires	ENTRETIEN DU PATRIMOINE	83 410,20	93 410,20
217312	Bâtiments scolaires	EXTENSION POLE SCOLAIRE COUCY	159 046	159 046
217312	Bâtiments scolaires	REHABILITATION POLE SCOLAIRE ASFELD	0	0
217312	Bâtiments scolaires	AMENAGEMENT CUISINE MAZARIN	69 405,64	69 405,64

Compte	Libellé	Opération	Projet CCPR	Proposition CRC
217314	Bâtiments culturels et sportifs	BIBLIOTHEQUE HANNOGNE	587 383,28	415 000
217314	Bâtiments culturels et sportifs	REHABILITATION PALAIS DES SPORTS	215 000	220 196
217314	Bâtiments culturels et sportifs	REFECTION REHABILITATION COSEC ASFELD	158 222,34	158 222,34
217318	Autres bâtiments publics	TRAVAUX ADAP	3 000	3 000
217318	Autres bâtiments publics	ENTRETIEN DU PATRIMOINE	23 750	23 750
21828	Autres matériels de transport	FLOTTE DE VEHICULES	0	0
21831	Matériel informatique scolaire	INFORMATIQUE	315	315
21838	Autre matériel informatique	INFORMATIQUE	57 249,34	57 249,34
21841	Matériel de bureau et mobilier scolaires	MOBILIER	216,53	216,53
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	MOBILIER	6 000	6 000
2188	Autres	ACHATS EQUIPEMENT EN DÉFIBRILLATEURS AUTOMATISES	0	0
2188	Autres	MATERIEL	37 772,61	37 772,61
2188	Autres	SIGNALETIQUE	67 800	67 800
2188	Autres	RENOUVELLEMENT MATÉRIEL SCOLAIRE	15 000	15 000
	Totaux		3 678 157,75	3 410 866,25